



# Bulletin Officiel

N° 5655 Vendredi 20 Juillet 2018

— 19<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## COMMUNIQUES DU CME

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	2
DESIGNATION D'UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR L'ECHANGE DE RENSEIGNEMENTS EN MATIERE FISCALE	3

## AVIS DES SOCIETES

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

MICROCRED « 2018-1 »	4-7
----------------------	-----

### EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRE

BNA SUBORDONNE 2018 -01 »	8-14
HANNIBAL LEASE SUBORDONNE « 2018 - 1 »	15-21
ATL « 2018 - 1 »	22-25

### EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS

BEST LEASE	26-29
WIFAK BANK	30-32

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

CITY CARS	33
SOTRAPIL	34-35
ASSURANCES SALIM	36-37
CARTHAGE CEMENT	38-39
SOCIETE LES CIMENTS DE BIZERTE	40-41
DELICE HOLDING	42
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL -	43
AMEN BANK	44-46
CELLCOM	47-48
BEST LEASE	49
ARTES	50
SOCIETE MAGASIN GENERAL SA	51
SOCIETE LAND'OR	52-53
SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - SFBT -	54-55
SOMOCER	56-57
SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCES - STAR -	58-59
BANQUE DE L'HABITAT - BH -	60-62
TUNINVEST SICAR	63-65
BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS - BTE -	66-67
ELBENE INDUSTRIE SA	68
TUNISIE LEASING ET FACTORING	69-70
SOTEMAIL	71
HANNIBAL LEASE SA	72
ATTIJARI LEASING	73-74
MONOPRIX	75
SIMPAR	76
ESSOUKNA	77

<u>VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM</u>	78-79
--	-------

## ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES &amp; ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

<b>COMMUNIQUE DU CMF</b>
--------------------------

## RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier<sup>1</sup>, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne<sup>2</sup> et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

**Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice comptable 2018, au plus tard le 20 juillet 2018.**

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

SOCIETE.....

Siège social : .....

La société ..... publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x<sup>ème</sup> trimestre .....

**Indicateurs :**

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

**Commentaires**

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

<sup>1</sup> Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

<sup>2</sup> Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

**COMMUNIQUE DU CMF**

Il est porté à la connaissance des institutions financières prévues par les dispositions de l'article 17 nouveau du code des droits et procédures fiscaux à savoir, les intermédiaires en bourse, les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte des tiers ainsi que celles de gestion de fonds, les sociétés d'investissement, la société de dépôt, de compensation et de règlement Tunisie Clearing, que dans le cadre des travaux en vue de se conformer aux normes internationales d'échange de renseignements à la demande en matière fiscale et notamment celles relatives aux réponses aux demandes de renseignements émises par les Etats liés à la Tunisie par des conventions d'échange de renseignements et d'assistance en matière fiscale, et en application des dispositions de l'article 17 bis du code susvisé, elles sont appelées à désigner un interlocuteur unique qui représentera l'institution, pour la réception des demandes de renseignements émises par la Direction Générale des Impôts relevant du Ministère des Finances et la communication des renseignements demandés et ce, par courrier électronique à l'adresse **recod@finances.gov.tn**

Aussi, il est demandé aux institutions susvisées de communiquer, à la Direction Générale des Impôts, sise au 93 Avenue Hedi Chaker Tunis, par écrit ou par courrier électronique à l'adresse susvisée et ce dans un délai ne dépassant pas le 31 juillet 2018, les informations ci-après:

- L'identité de l'interlocuteur unique désigné ;
- L'adresse électronique de l'interlocuteur unique désigné, ainsi que son numéro de téléphone administratif.

## AVIS DE SOCIETES

**Emission d'un emprunt obligataire  
sans recours à l'appel public à l'épargne**

*Société Anonyme au capital de 12 000 000 dinars divisé en 120 000 actions  
de nominal 100 dinars*

**Siège social :** 65, Avenue Alain Savary- 1002 - Tunis

**Registre de Commerce :** B01170062013

**Matricule Fiscale :** 1314598/V/A/M

**Tél :** 71 843 600

**Fax :** 71 843 600

**Emission d'un emprunt obligataire  
sans recours à l'appel public à l'épargne  
« MICROCRED 2018-1 »**

**De 15 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 DT  
Prix d'émission : 100 dinars**

### 1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **17/04/2018** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de 30MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **20/06/2018** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 15MDT susceptible d'être porté à 20MDT, et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,75% et/ou TMM+3%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

### 2. Renseignements relatifs à l'émission

#### ➤ Montant

Le montant total du présent emprunt est fixé à 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars, divisé en 150 000 obligations, susceptibles d'être portés à 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire «MICROCRED 2018-1» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

### ➤ **Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **24/07/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **22/09/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22/09/2018**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22/09/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21/10/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

### ➤ **But de l'émission**

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la banque visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la banque envisage de mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

De plus, cette émission obligataire permettra à la banque d'adosser les ressources aux emplois de même maturité et de préserver l'adéquation entre les maturités et les taux de ces ressources et de ces emplois.

## **1. Caractéristiques des titres émis**

➤ **Dénomination de l'emprunt** : « MICROCRED 2018-1 »

➤ **Prix de souscription, Prix d'émission et modalités de paiement** : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

➤ **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

➤ **Forme des titres** : Nominatives.

➤ **Nature des titres** : Titres de créance.

➤ **Catégorie des titres** : Ordinaire.

➤ **Législation sous laquelle les titres sont créés** : les obligations sont soumises aux dispositions du Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5, chapitre 3 des obligations.

➤ **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations souscrites délivrée par MAC SA, intermédiaire en bourse, mentionnant la catégorie et la quantité y afférente.

➤ **Date de jouissance des intérêts** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22/09/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les

obligations émises est fixée au **22/09/2018**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

➤ **Date de règlement** : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt** :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 9,75% et/ou variable TMM+3%;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 10,5%;

#### **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans**

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 9,75% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,00% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

#### **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce**

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 10,50% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

➤ **Amortissement et remboursement** :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **22/09/2023** pour la catégorie A et le **22/09/2025** pour la catégorie B.

➤ **Paiement** : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **22 septembre** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **22/09/2019**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **22/09/2019** pour la catégorie A et le **22/09/2021** pour la catégorie B.

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)** :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **9,75%** l'an pour la catégorie A et **10,50%** l'an pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle (souscription à taux variable)** :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant

jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juin 2018 à titre indicatif, qui est égale à 5,67% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,67% pour la catégorie A. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,00%** pour la catégorie A pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**

• **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A ;
- 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt « MICROCRED 2018-1 » est comme suit :

- **3 ans** pour la catégorie A ;
- **5 ans** pour la catégorie B.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,667** années et de **4,072** années pour les obligations de la catégorie B.

➤ **Mode de placement** : Il s'agit d'un placement privé. **L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

➤ **Cessibilité des obligations** : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

➤ **Garantie** : Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

➤ **Domiciliation de l'emprunt** : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « MICROCRED 2018-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse..

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

➤ **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

➤ **Tribunaux compétents en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire** :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à la Banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE****VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers relatifs à l'exercice 2017 de l'émetteur tels qu'approuvés par l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 Avril 2018 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 pour tout placement sollicité après le 20 Juillet 2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## Emprunt Obligataire « BNA subordonné 2018-1 »

**I. Décision à l'origine de l'opération**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **22/05/2017** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de **200 MD** et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **05/02/2018** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de **100 MD** et a délégué au Directeur Général tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **19/04/2018** d'émettre un emprunt obligataire subordonné de **100 MD** selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	8,25% et/ou TMM + 2,00%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	8,50% et/ou TMM + 2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

**Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **10/05/2018** et clôturées sans préavis au plus tard le **10/08/2018**.

En cas de non placement intégral de l'émission au **10/08/2018**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de **1 000 000** obligations subordonnées.

- Suite -

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

### **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **10/05/2018** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

### **But de l'émission**

L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « **BNA Subordonné 2018-1** » s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres de la BNA afin de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale aux banques n°91-24 du 17 Décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

## **II. Caractéristiques des titres émis**

**Dénomination de l'emprunt :** « **BNA Subordonné 2018-1** »

**Nature des titres :** Titres de créance.

**Forme des titres :** Les obligations subordonnées seront nominatives.

**Catégorie des titres :**

Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.

**Législation sous laquelle les titres sont créés :**

Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination. De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous titre 5, chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

**Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

- Suite -

### **Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement**

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

### **Date de jouissance des intérêts :**

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/08/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/08/2018**, et ce même en cas de prorogation de cette date.

### **Date de règlement :**

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

### **Taux d'intérêts**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

#### **Catégorie A d'une durée de 5 ans**

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de **8,25%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,00%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois **d'Août de l'année N-1 au mois de Juillet de l'année N**.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

### **Amortissement et remboursement**

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation subordonnée. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **10/08/2023** pour la catégorie A et le **10/08/2025** pour la catégorie B.

- Suite -

**Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de **100** dinars par obligation subordonnée.

**Païement:**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **10 Août** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **10/08/2019** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **10/08/2019** pour la catégorie A et le **10/08/2021** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la Tunisie Clearing.

**Taux de rendement actuariel (Taux fixe) :**

- Pour les obligations subordonnées de la catégorie A, ce taux est de **8,25%** pour le présent emprunt ;
- Pour les obligations subordonnées de la catégorie B, ce taux est de **8,50%** pour le présent emprunt.

**Marge actuarielle (Taux variable) :**

- Pour les obligations subordonnées de la catégorie A, cette marge est de **2,00%** pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt ;
- Pour les obligations subordonnées de la catégorie B, cette marge est de **2,25%** pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt ;

**Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang**

➤ **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « **BNA 2018** » enregistré auprès du CMF en date du **24 Avril 2018** sous le numéro **18-004**.

- Suite -

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

➤ **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

**Garantie :** Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

**Notation :** Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

**Mode de placement :**

Le présent emprunt obligataire subordonné est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

**Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

**Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées**

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des

- Suite -

porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **III. Renseignements généraux**

#### **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «**BNA Subordonnée 2018-1**» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

**Marché des titres :** Les titres de capital de la BNA sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe deux emprunts obligataires émis par la BNA cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la BNA s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission de l'emprunt «**BNA Subordonné 2018-1**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

#### **Prise en charge des obligations subordonnées par Tunisie Clearing :**

La Banque Nationale Agricole s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**BNA Subordonné 2018-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

#### **Tribunal compétent en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

#### **Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées**

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

##### **➤ Nature du titre**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des

- Suite -

titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance ».

➤ **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Le marché secondaire**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la Bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

**Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 24 Avril 2018 sous le n°18-1001, du document de référence « BNA 2018 » enregistré auprès du CMF en date du 24 Avril 2018 sous le n°18-004, des états financiers relatifs à l'exercice 2017 de la BNA tels qu'ils seront approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 Avril 2018 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 pour tout placement sollicité après le 20 Juillet 2018.**

**La note d'opération et le document de référence « BNA 2018 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et sur le site de BNA Capitaux: [www.Bnacapitaux.com.tn](http://www.Bnacapitaux.com.tn).**

**Les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2018 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 Juillet 2018.**

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE****VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2018. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## Emprunt Obligataire «Hannibal Lease Subordonné 2018-01»

**Décisions à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 17/05/2017 a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) sur 2017 et 2018 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni 23/03/2018 a approuvé les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné HL 2018-01 » à savoir :

Montant de l'emprunt obligataire	: 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à 20 000 000 dinars ;
Nominal de l'obligation	: 100 dinars par obligation ;
Forme d'Obligation	: les obligations sont nominatives ;
Prix d'émission	: 100 dinars par obligation payable intégralement à la souscription ;
Taux d'intérêt	: Catégorie A : 8,3% et/ou TMM+2,1% brut par an au choix du souscripteur, Catégorie B : 8,5% brut par an ;
Durée	: 5 ans pour la catégorie A et 7 ans (dont 2 années de grâce) pour la catégorie B ;
Amortissement	: les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour la catégorie A et à la 3ème année pour la catégorie B.

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION****Montant**

L'emprunt obligataire subordonné « HL 2018-1 » est d'un montant de 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à 20 000 000 dinars divisé en 150 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à 200 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars. Le

- Suite -

montant définitif de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2018-01 » fera l'objet d'une publication officielle du CMF et de la BVMT.

### **Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **26/04/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **28/05/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/05/2018**, les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/05/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/07/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

### **Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **26/04/2018** auprès de MAC SA intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

### **But de l'émission**

Hannibal Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, le présent emprunt obligataire subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

## **CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS**

### **Dénomination de l'emprunt : « Emprunt subordonné HL 2018-01 ».**

- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 : des obligations.

- Suite -

**Prix de souscription et d'émission:**

Le prix d'émission est de **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

**Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/05/2018**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **28/05/2018** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :**

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

**Catégorie A d'une durée de 5 ans**

- Taux fixe : Taux annuel brut de **8,3%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,1%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **Mai** de l'année N-1 au mois d'**Avril** de l'année N.

**Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce**

- Taux fixe : Taux annuel brut de **8,5%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/05/2023** pour la catégorie A et le **28/05/2025** pour la catégorie B.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

**Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **28/05** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **28/05/2019** pour toutes les catégories.

- Suite -

Le premier remboursement en capital aura lieu le **28/05/2019** pour la catégorie A et le **28/05/2021** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

**Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,3%** l'an pour la catégorie A et **8,5%** l'an pour la catégorie B.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois de Mars 2018 (à titre indicatif), qui est égale à 5,2175%; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,3175%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,1%**, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

**Durée totale:**

Catégorie A :

Les obligations subordonnées de la catégorie A sont émises pour une période totale de **5 ans**.

Catégorie B :

Les obligations subordonnées de la catégorie B sont émises pour une durée totale de **7 ans dont 2 ans de grâce**.

**Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie **A** et **5 ans** pour la catégorie **B**.

**Duration de l'emprunt :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,711 années** pour la catégorie A et **4,219 années** pour la catégorie B.

**Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang**

**Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts

- Suite -

obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 03 Août 2017 sous le numéro 17/003. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

#### **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

#### **Garantie :**

Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

#### **Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note B+ (tun) à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du **20/03/2018**.

#### **Mode de placement :**

L'emprunt obligataire subordonné objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions à cet emprunt seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac.

#### **Organisation de la représentation des porteurs des obligations**

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

#### **Fiscalité des titres**

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux

- Suite -

unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations subordonnées revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du premier Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de cinq mille dinars (5 000 DT) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 DT) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

#### **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « **Emprunt subordonné HL 2018-01** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

#### **Marché des titres**

Il existe à fin Mars 2018, 10 emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2018-01 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

#### **Prise en charge par Tunisie Clearing :**

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2018-01 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

#### **Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

#### **Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées**

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

#### **Nature du titre :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination).

- Suite -

---

**Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

**Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « **Emprunt Subordonné HL 2018-01** » visée par le CMF en date du **10/04/2018** sous le numéro **18-0999**, du document de référence « **Hannibal Lease 2017** » enregistré par le CMF en date du **03/08/2017** sous le n°**17-003**, de son actualisation enregistrée par le CMF en date du **30 Novembre 2017** sous le numéro **17-003/A001**. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le **20 avril 2018**. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017 pour tout placement sollicité après le **30 avril 2018**.

La note d'opération et le document de référence « HL 2017 » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et sur le site de MAC SA : [www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn).

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2018 et les états financiers relatifs à l'exercice 2017 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement au plus tard le **20 avril 2018** et le **30 avril 2018**.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE****VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2018, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE****« ATL 2018-1 »**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'ATL tenue le **11/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Le Conseil d'Administration réuni le **12/03/2018** a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 30 millions de dinars susceptible d'être porté à 50 millions de dinars aux conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
Catégorie A	5 ans	8,30%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,20%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie C	7 ans dont 2 ans de grâce	8,50%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

**Dénomination de l'emprunt :** « ATL 2018-1 ».

**Montant :** **30 000 000 dinars** susceptible d'être porté à **50 000 000 dinars** divisé en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 500 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2018-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT

**Prix d'émission :** 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

**Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Formes des titres :** Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.

**Taux d'intérêts :**

Les obligations du présent emprunt « ATL 2018-1 » seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

**Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **8,30%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

**Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :**

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,20%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze

- Suite -

➤ derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 220 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

**Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce :**

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **8,50%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

**Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.**

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :** Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,30%** l'an pour la catégorie A et **8,50%** l'an pour la catégorie C.

**Marge actuarielle (souscription à taux variable) :** Pour les obligations de la catégorie B, la marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Mars 2018 (à titre indicatif), qui est égale à **5,218%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **7,418%**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,20%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale :**

✓ Catégories A et B : Les obligations des catégories A et B sont émises pour une période totale de **5 ans** ;

✓ Catégorie C : Les obligations de la catégorie C sont émises pour une durée totale de **7 ans dont 2 ans de grâce**.

**Durée de vie moyenne :** La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations des catégories A et B et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie C.

**Duration (souscription à taux fixe) :** La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,711 années** et de **4,219 années** pour les obligations de la catégorie C.

**Période de souscription et de versement :** Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **27/04/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **17/07/2018**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 500 000 obligations.

- Suite -

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/07/2018**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/07/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **27/07/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

**Date de jouissance en intérêts** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/07/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/07/2018** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Amortissement et remboursement** : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour les catégories A et B et à la troisième année pour la catégorie C.

L'emprunt sera amorti en totalité le **17/07/2023** pour les catégories A et B et le **07/07/2025** pour la catégorie C.

**Paiement** : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **17 juillet** de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le **17/07/2019** et ce, pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **17/07/2019** pour les catégories A et B et le **17/07/2021** pour la catégorie C.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers **TUNISIE CLEARING**.

**Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public** : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **27/04/2018** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

**Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations** : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2018-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

**Garantie** : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

**Notation de l'émission** : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **23/03/2018**, la note à long terme « **BB (tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2018-1** ».

- Suite -

**Cotation en Bourse :** L'Arab Tunisian Lease s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « AFC » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « **ATL 2018-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing :** L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « **ATL 2018-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

**Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

**Tribunal compétent en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :** Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° **18-0998** en date du **06 avril 2018**, du document de référence « **ATL 2017** » enregistré par le CMF en date du **30 juin 2017** sous le N° **17-002**, de son actualisation enregistrée par le CMF en date du **30 novembre 2017** sous le N° **17-002/A001**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/04/2018 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017 pour tout placement sollicité après le 30/04/2018.

La note d'opération, le document de référence « **ATL 2017** » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de l'AFC intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, sur le site Internet du CMF [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn) et de l'ATL : [www.atl.com.tn](http://www.atl.com.tn)

Les indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2018 et les états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2018 et le 30/04/2018.

<b>AVIS DE SOCIETES*</b>
--------------------------

Emission de titres participatifs

**EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS  
BEST LEASE (\*\*)**

Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de dinars divisé en 30.000 000 actions de 1 Dinar chacune  
**Siège Social:** 54, avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 - Tunis  
**Registre de Commerce:** B132611999  
**Matricule fiscal:** 000MA 647746R

**« ISDARAT BEST LEASE 2018-01 » « 2018-01 إصدارات باست ليز »**

**Emis sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

**DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION (\*\*)**

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 25/03/2017 l'émission de titres participatifs à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, Le Conseil d'Administration de BEST LEASE a décidé d'émettre les titres participatifs sans recours à l'Appel Public à l'Epargne à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a donné plein pouvoir à la direction générale pour en fixer les conditions et modalités.

A cet effet, la Direction Générale de BEST LEASE vise par la présente à émettre des titres participatifs d'un montant de 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres, susceptible d'être porté à 18 000 000 de dinars divisé en 180 000 titres de 100 dinars chacun sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les caractéristiques suivantes :

Durée	Taux de profit global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	8%	7,5%	0,5%	A la fin de la 7 <sup>ème</sup> année

(\*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

**(\*\*)REVISION DES CONDITIONS DE L'EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS BEST LEASE :**

Suite à l'augmentation continue du Taux de marché Monétaire (TMM) qui a atteint 7% de jour au jour et qui est susceptible de s'aggraver dans les mois à venir, la Direction Générale de BEST LEASE, afin de réussir la clôture de son opération d'émission des titres participatifs « ISDARAT BEST LEASE 2018-01 » « 2018-01 إصدارات باست ليز » dans des conditions de marché très difficiles, a décidé de réviser à la hausse le taux de profit proposé comme le montre le tableau ci-dessous et de prolonger la période de souscription jusqu'au **15 septembre 2018**:

Taux de profit global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)
<b>8,5%</b>	<b>7,5%</b>	<b>1%</b>

Le reste des conditions de l'émission reste inchangé.

- Suite -

## I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

### 1. Montant

Le montant total de la présente émission est fixé à 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptible d'être porté à 18 000 000 de dinars divisé en 180 000 titres participatifs.

### 2. Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **11 juin 2018** et clôturés au plus tard le **31 juillet 2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du **31 juillet 2018**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la BEST LEASE à cette date.

### 3. Objet de l'émission

Le produit de l'émission sera utilisé par BEST LEASE dans le cadre de son activité générale.

### 4. But de l'émission

L'émission des titres participatifs, a pour objectif le renforcement des fonds propres de la société et le développement de ses ressources.

## II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

### 1. La législation sous laquelle les titres sont créés:

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

### 2. Dénomination des titres participatifs : « ISDARAT BEST LEASE 2018-01 »

« إصدارات باست ليز 2018-01 »

### 3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

### 4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

### 5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au **01 août 2018**.

**La 1<sup>ère</sup> date de distribution des profits est fixée au 15/01/2019 pour l'avance et au 15/07/2019 pour le complément variable.**

### 6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

### 7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

### 8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs :

- Suite -

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

#### **1. Remboursement :**

Tous les titres participatifs émis **seront remboursés à la fin de la 7<sup>ème</sup> année soit le 30/06/2025** à la valeur nominale.

BEST LEASE ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

#### **2. Durée**

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans ;
- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans.

### **III. REMUNERATION ANNUELLE**

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à 8% de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit:

#### **. Première partie de la rémunération**

Une avance prévue de 7,5% calculée sur la valeur nominale est payable le **15 janvier de chaque année sur l'exercice écoulé.**

#### **. Deuxième partie de la rémunération**

Un complément variable prévu à 0,5% de la valeur nominale est payable **le 15 juillet de chaque année après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.**

Le résultat net avant impôt est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les fonds propres nets tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991.

#### **. La gestion du surplus par rapport au taux de profit global prévu à 8% :**

Le profit en surplus par rapport au Taux de profit prévisionnel global fixé à 8% et qui a été calculé en appliquant la clé de répartition des bénéfices défini ci-haut à 80%-20%, respectivement entre les détenteurs des présents titres participatifs et le gestionnaire, est du droit du gestionnaire au titre de "Prime de Bonification" pour la réalisation de l'objectif de taux de profit global prévu à 8%. En outre, le gestionnaire se réserve le droit de loger ce surplus de profit dans un compte de "Réserve Spécial de Lissage de Profit" pour faire face aux éventuelles fluctuations de profit durant la durée de vie des Titres Participatifs émis. Ainsi, BEST LEASE se porte fort pour compenser tout éventuel écart entre les profits estimés et ceux réalisés, après accord de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice y afférent.

### **IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS**

**Les titres participatifs émis sont librement cessibles et transmissibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.**

**En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.**

### **V. GARANTIE**

- Suite -

Les présents titres participatifs émis ne font l'objet d'aucune garantie particulière.

#### **VI. INFORMATION FINANCIERE**

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de BEST LEASE dans les mêmes conditions que les actionnaires de la société.

#### **VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS**

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

#### **VIII. JURIDICTION COMPETENTE**

Tout litige sera la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1. A cette fin, BEST LEASE élit en son siège sis au 54, Avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 Tunis, Tunisie.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

## EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS WIFAK BANK

Société Anonyme au Capital de 150 000 000 de dinars divisé en 30 000 000 actions de 5 Dinar chacune  
**Siège Social** : Avenue H. Bourguiba 4 100 Médénine  
**Registre de Commerce** : B134782002  
**Matricule Fiscal** : 798651L/P/M/000

### « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » Sans recours à l'Appel Public à l'Épargne

#### DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 29/06/2016 l'émission de titres participatifs à hauteur de 50 MD sur une période de trois ans en une ou plusieurs fois selon le besoin, en renforcement des fonds propres de la Banque, et ce conformément aux dispositions des articles 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Le Conseil d'Administration de la Banque réuni en date du 21 mai 2018, a décidé d'émettre des titres participatifs sous forme de «Moudharaba» telle que approuvée par le Comité Charaïque de la Banque en date du 27 avril 2018, selon les conditions et modalités détaillées en infra, pour une enveloppe de 30 millions de dinars susceptibles d'être portée à 50 millions de dinars sans recours à l'Appel Public à l'Épargne et a donné pouvoirs au Directeur Général de la Banque d'accomplir cette émission et selon les conditions suivantes :

Durée	Taux de profit Global Prévu (*)	Avance Annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
<b>7 ans</b>	<b>8,5%</b>	<b>6,5%</b>	<b>2%</b>	<b>A la fin de la 7<sup>ème</sup> année</b>

(\*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

#### I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

##### 1. Montant :

Le montant total de la présente émission est fixé à 30 000 000 de dinars, divisée en 300 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptibles d'être portés à 50 000 000 de dinars divisés en 500 000 titres participatifs.

##### 2. Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **02/07/2018** et clôturés au plus tard le **31/07/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du 31/07/2018, les souscriptions seront prolongées jusqu' au **15/08/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en profits au 31/07/2018.

Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

##### 3. Objet de l'émission :

Le produit de l'émission sera utilisé par la Banque dans le cadre de son activité générale.

- Suite -

#### **4. But de l'émission :**

L'émission de titres participatifs a pour objectif d'améliorer l'adéquation entre les maturités des ressources et des emplois.

Elle permettra également de consolider les fonds propres de la Banque et de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie conformément aux dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

## **II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS**

### **1. La législation sous laquelle les titres sont créés :**

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit sus visée.

### **2. Dénomination de l'émission : « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » « شهادات بنك الوفاق 2018 »**

»

**3. Nature des titres :** Titres de créance assimilés à des fonds propres.

### **4. Prix de souscription et d'émission :**

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

### **5. Date de jouissance en profits :**

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au 31/07/2018.

**La 1<sup>ère</sup> date de distribution des profits est fixée au 31/12/2018 pour l'avance et au 31/07/2019 pour le complément variable.**

### **6. Date de règlement :**

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

### **7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription:**

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

### **8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs**

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par STB FINANCE qui assurera le service financier.

### **9. Remboursement**

Tous les titres participatifs émis seront remboursés à la fin de la 7<sup>ème</sup> année soit le **31/07/2025** à la valeur nominale. La Banque ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

### **10. Durée**

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans.

- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans

- Suite -

### III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à **8,5%** de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit :

#### 1. Première partie de la rémunération

Une avance annuelle de **6,5%** calculée sur la valeur nominale est payable le 31 Décembre de chaque année.

#### 2. Deuxième Partie de la rémunération

Un complément variable calculé par référence au Résultat Net Avant Impôt de la Banque (RNAI) est payable **le 31 juillet de chaque année après la tenue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.**

Le remboursement de la dernière rémunération variable sera effectué après l'arrêt des états financiers intermédiaires du 30 juin 2025.

Le RNAI de la Banque est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les Fonds Propres Nets de la Banque tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991; cette répartition est ajustée par des clés arrêtées par la banque entre les porteurs de ces titres en tant qu'investisseurs et les actionnaires en tant que gestionnaire. Ce qui donne un complément de rémunération variable prévu à **2%** de la valeur nominale.

Les clés de répartition sont révisables annuellement et elles sont communiquées aux porteurs de titres chaque début d'année.

### IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES

**Les titres participatifs émis sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.**

**En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.**

### V. GARANTIE

La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

### VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de la banque dans les mêmes conditions que les actionnaires de la Banque.

### VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

### VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I. A cette fin, la Banque élit domicile à son siège à Médenine.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS****CITY CARS**

Siège Social : 31, Rue des usines, Z.I Kheireddine, 2015, la Goulette, Tunis

La société CITY CARS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.**INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS AU 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2018**

Désignation	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2018*	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2017	Au 30/06/2018*	Au 30/06/2017	Au 31/12/2017
Total des Revenus (Hors taxes)	42 722 787	33 942 133	69 295 553	66 987 195	160 058 085
Coût d'achat des marchandises vendues	36 716 606	29 863 928	59 288 309	58 565 979	139 100 505
Charges Financières nettes	(82 371)	(48 365)	(81 559)	(76 997)	405 684
Produits des placements	2 206 510	1 431 643	2 569 464	1 920 634	2 339 190
Trésorerie nette	-	-	45 759 150	37 297 895	27 606 860
Délai Moyen de règlement des fournisseurs	-	-	124	129	83
Nombre de points de vente	-	-	16	14	16
Surface totale des points de vente (en m <sup>2</sup> )	-	-	19 092	16 692	19 092
Masse Salariale	626 571	500 950	1 208 507	1 021 080	2 421 191
Effectif fin de période	-	-	68	66	67

\*: Selon les données comptables disponibles

Les indicateurs publiés ci-dessus sont issus des comptes comptables établis conformément aux principes et normes comptables Tunisiens.

**Faits saillants :**

- Courant le 2<sup>ème</sup> trimestre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 42,723 MD contre 33,942 MD durant la même période en 2017, marquant ainsi une remarquable progression de 25,9%.
- La remarquable augmentation du chiffre d'affaires au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 a permis dégager une évolution positive de 3,4% sur l'ensemble du 1<sup>er</sup> semestre 2018 pour atteindre 69,296 MD contre 66,987 MD durant le 1<sup>er</sup> semestre 2017.
- Au 30/06/2018, la trésorerie nette a atteint 45,759 MD contre 37,297 MD une année auparavant, enregistrant une remarquable augmentation de 22,7%.
- Au terme du 1<sup>er</sup> semestre 2018, les produits placements ont enregistré une importante augmentation de 33,8% passant de 1,921 MD courant le 1<sup>er</sup> semestre 2017 à 2,569 MD durant la même période en 2018.
- La masse salariale s'est élevée au terme du 1<sup>er</sup> semestre 2018 à 1,209 MD contre 1,021 MD durant la même période en 2017, soit un accroissement de 18,4% due d'une part à l'évolution de l'effectif et d'autre part à l'augmentation conventionnelle servie à partir de juillet 2017.

**MD : Million(s) de Dinars.**

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**

**SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES  
- SOTRAPIL-**

Siège social : Boulevard de la terre -Centre Urbain Nord -1003 Tunis -

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018

	2 <sup>ème</sup> trimestre 2018	2 <sup>ème</sup> trimestre 2017	Cumul au 30/06/2018	Cumul au 30/06/2017	Cumul au 31/12/2017
<b>1- Quantités transportées en M<sup>3</sup> dont :</b>	<b>559 096</b>	<b>463 109</b>	<b>1 095 242</b>	<b>907 872</b>	<b>2 061 826</b>
-Quantités transportées à travers le pipeline Bizerte-Rades	510 022	428 573	1004 045	847 704	1 905 204
- Quantités transportées à travers le pipeline Jet A1 Rades-Tunis Carthage	49 074	34 536	91 197	60 169	156 622
<b>2- Revenus du Transport par catégories (en Dinars)</b>					
- Transport par pipeline Bizerte - Rades	3 835 816	3 060 570	7 555 879	6 054 571	13 599 039
- Transport par pipeline Jet A1 Rades-Tunis Carthage	343 521	172 541	638 376	300 602	834 335
- Transport par canalisations banales	153 007	128 572	301 214	254 311	571 561
- Frais de stockage	24 107	24 107	48 213	48 213	96 427
<b>Total des revenus du transport (en Dinars)</b>	<b>4 356 451</b>	<b>3 385 790</b>	<b>8 543 682</b>	<b>6 657 698</b>	<b>15 101 361</b>
<b>3- Autres produits d'exploitation (en Dinars)</b>					
- Solde de la position litrage (Profit-Perte)	440 508	316 020	585 211	591 503	1 525 482
- Autres	180	900	180	900	28 724
<b>Total des autres produits d'exploitation (en Dinars)</b>	<b>440 688</b>	<b>316 920</b>	<b>585 391</b>	<b>592 403</b>	<b>1 554 206</b>
<b>4 Total des produits d'exploitation (en Dinars)</b>	<b>4 797 138</b>	<b>3 702 709</b>	<b>9 129 073</b>	<b>7 250 101</b>	<b>16 655 567</b>
<b>5- Produits financiers (en Dinars)</b>	<b>577 793</b>	<b>440 993</b>	<b>1 125 387</b>	<b>846 728</b>	<b>1 796 483</b>
<b>6- Charges financières (en Dinars)</b>	<b>34 939</b>	<b>21 560</b>	<b>35 011</b>	<b>22 908</b>	<b>33 118</b>
<b>7- Total des charges d'exploitation (en Dinars) dont :</b>	<b>2 449 320</b>	<b>2 271 723</b>	<b>4 539 375</b>	<b>4 407 411</b>	<b>9 081 894</b>
- Charges du personnel	1 317 217	1 355 289	2 412 168	2 463 247	4 982 618
<b>8- Autres charges d'exploitation (en Dinars)</b>	<b>300 415</b>	<b>189 782</b>	<b>620 182</b>	<b>471 304</b>	<b>1 157 207</b>

- Suite -

Les indicateurs provisoires sont élaborés partant des données relevées à travers les tableaux de bord de l'activité technique et de gestion de SOTRAPIL au cours de la période considérée.

Les chiffres arrêtés au 30 juin 2018 font ressortir ce qui suit :

- ✓ Un total des quantités transportées qui s'élève à 1.095.242 m<sup>3</sup> soit en hausse de 20,64% par rapport aux quantités transportées au cours de la même période de l'année précédente. Cette évolution est la résultante de l'augmentation des quantités transportées à travers les deux pipelines :
  - + 18,44% pour le pipeline multi produits Bizerte - Radès ,
  - + 51,57% pour le pipeline Radès - Aéroport Tunis Carthage Jet A.

Ceci s'explique:

- Pour le pipeline Bizerte –Radès : par la tendance croissante de la consommation nationale en carburants routiers (+3% à fin avril 2018) et par la fermeture graduelle du port pétrolier de la Goulette pour rénovation à partir du mois de juillet 2017. Cette décision a eu pour effet le transfert d'une quantité de gasoil et de gasoil sans soufre, dont l'importation se faisait sur le port de la Goulette, vers le port de Bizerte et leurs acheminements via le pipeline de SOTRAPIL,
  - Pour le pipeline Jet A1 : par le recours intensif au cours du premier semestre 2018 des sociétés de distribution opérant dans l'aéroport à l'utilisation du pipeline SOTRAPIL pour s'approvisionner en Jet A1 et par la reprise progressive de l'activité touristique.
- ✓ Un total des revenus du transport de 8.543.682 dinars soit en augmentation de 28,33% par rapport au 30 juin 2017. Cette évolution est expliquée principalement par l'augmentation des quantités transportées de 20,64% accompagnée par la révision à la hausse des tarifs de transport via le pipeline Bizerte - Radès d'environ 5% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et du tarif de transport via le pipeline Jet A1 de l'ordre de 40% à partir du mois de novembre 2017 .
  - ✓ Un total des produits d'exploitation de l'ordre de 9.129.073 dinars contre la somme de 7.250.101 dinars au 30 juin 2017 soit une hausse de l'ordre de 25,92% expliquée principalement par la hausse des revenus de transport de 28,33%.
  - ✓ Un total des charges d'exploitation de l'ordre de 4.539.375 dinars contre 4.407.411 dinars à fin juin 2017 soit une augmentation de 2,99%.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

SOCIETE : ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble *ASSURANCES SALIM*

Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

La Société « ASSURANCES SALIM » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.

EN DT

	2ème Trimestre 2018	2ème Trimestre 2017	Au 30/06/2018	Au 30/06/2017(*)	Au 31/12/2017(*)
<b>1 - PRIMES EMISES</b>					
<b>VIE</b>	<b>8 250 202</b>	<b>13740 238</b>	<b>25 027 757</b>	<b>22 331 252</b>	<b>39 488 287</b>
IARD	1 444 198	1522 403	6 082 825	4 794 289	7 768 739
AUTO	5 993 663	4862 254	13 406 545	10 988 502	20 840 503
ENGINEERING	796 878	844 204	1 543 288	1 835 811	3 110 025
TRANSPORT	606 130	639 261	1 618 165	1 174 545	2 609 690
MALADIE	6 303 600	4093 616	10 841 653	8 627 112	16 385 042
<b>Non VIE</b>	<b>15 144 470</b>	<b>11961 738</b>	<b>33 492 477</b>	<b>27 420 259</b>	<b>50 713 999</b>
<b>Total</b>	<b>23 394 672</b>	<b>25701 976</b>	<b>58 520 233</b>	<b>49 751 511</b>	<b>90 202 286</b>
<b>2 - PRIMES CEDEES</b>					
<b>VIE</b>	<b>7 760 440</b>	<b>6945 097</b>	<b>16 570 011</b>	<b>14 708 100</b>	<b>28 214 003</b>
IARD	5 001 702	4641 131	9 478 909	9 001 018	18 929 382
AUTO	1 174 900	1064 033	4 385 713	3 294 830	4 900 362
ENGINEERING	403 448	203 703	591 953	338 711	774 091
TRANSPORT	963 880	698 576	1 354 944	1 587 625	2 675 005
MALADIE	216 510	337 653	758 492	485 915	935 163
<b>3 - COMMISSIONS</b>	<b>4 138 625</b>	<b>3495 715</b>	<b>8 352 248</b>	<b>6 326 750</b>	<b>12 777 759</b>
<b>4 - CHARGES DE SINISTRES</b>					
<b>VIE</b>	<b>4 108 111</b>	<b>2119 263</b>	<b>7 320 271</b>	<b>6 257 831</b>	<b>17 565 070</b>
IARD	588 632	886 618	750 606	2 779 442	2 203 616
AUTO	6 151 012	4031 815	10 178 615	7 426 601	15 463 691
ENGINEERING	199 247	76 358	294 567	325 801	623 786
TRANSPORT	59 065	60 011	206 526	85 956	471 372
MALADIE	4 408 178	4245 449	8 356 918	8 730 769	15 405 738
<b>Non VIE</b>	<b>11 406 135</b>	<b>9300 252</b>	<b>19 787 232</b>	<b>19 348 570</b>	<b>34 168 203</b>
<b>Total</b>	<b>15 514 245</b>	<b>11419 515</b>	<b>27 107 503</b>	<b>25 606 401</b>	<b>51 733 273</b>
<b>5 - PRODUIT DES PLACEMENTS</b>					
<b>dont Revenus financiers</b>	<b>2 885 804</b>	<b>3331 981</b>	<b>5 207 963</b>	<b>5 081 240</b>	<b>9 013 765</b>
	<b>2 625 014</b>	<b>3113 755</b>	<b>4 669 879</b>	<b>4 454 404</b>	<b>7 766 860</b>

(\*)Chiffres Audités

- Suite -

**I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :**

1. Les charges de sinistres déclarées en cours, commissions et revenus financiers ont été estimés à partir des états de gestion et des états comptables de la société.
2. Les chiffres évoluent au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (sinistres réglés, sinistres déclarés, Primes cédées, commissions).
3. Les indicateurs relatifs à l'exercice 2017 sont audités.
4. Les produits des placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.

**II. FAITS SAILLANTS**

Au 30.06.2018, le chiffre d'affaires global de SALIM s'est établi à 58,5MD contre 49,7MD en juin 2017, soit une croissance de 18% et une réalisation supérieure aux objectifs escomptés.

L'assurance vie, se confirme davantage cœur de métier pour SALIM et affiche une croissance de 12% et un taux de réalisation de 58%.

De même, la performance requise se confirme en assurance non vie qui affiche un chiffre d'affaires de 33,5MD contre 27,4MD en juin 2017, soit un taux d'évolution de 22%.

Les primes cédées ont enregistré une évolution de 13%, liée essentiellement à l'augmentation du chiffre d'affaires.

De sa part, la charge de sinistre totalise 27,1MD contre 25,6MD en juin 2017 soit une évolution de 6%.

Les produits des placements ont affiché une progression de 2% par rapport à la même période de l'année 2017.

## AVIS DE SOCIETES

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS****La Société CARTHAGE CEMENT**

Siège social : Lot 101, Rue du Lac Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société CARTHAGE CEMENT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.**INDICATEURS D'ACTIVITES AU 30 JUIN 2018**

	2ème trimestre 2018	2ème trimestre 2017	Evolution Trimestrielle	Au 30/06/2018	Au 30/06/2017	Evolution Cumulée	Au 31/12/2017*
<b>PRODUCTION</b>							
Agrégats en tonnes	1 123 188	1 335 630	-16%	2 261 101	2 185 323	3%	5 107 568
Ready Mix en m3	26 144	49 213	-47%	64 811	98 510	-34%	173 239
Clinker en tonnes	292 389	412 484	-29%	644 507	568 517	13%	1 261 594
Ciments en tonnes	276 830	343 532	-19%	543 494	724 661	-25%	1 443 546
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES (en TND HTVA)</b>							
Agrégats	6 363 708	6 753 071	-6%	13 241 151	11 807 062	12%	25 365 625
Ready Mix	2 967 557	5 032 689	-41%	7 242 802	10 147 565	-29%	17 894 137
Clinker	16 050 379	0	100%	32 311 923	0	100%	0
Ciments Marché Local	30 429 740	30 898 068	-2%	60 878 024	64 873 027	-6%	125 221 653
Ciments Marché Export	0	946 002	-100%	0	3 148 973	-100%	4 447 788
<b>TOTAL</b>	<b>55 811 384</b>	<b>43 629 830</b>	<b>28%</b>	<b>113 673 901</b>	<b>89 976 627</b>	<b>26%</b>	<b>172 929 204</b>
<b>INVESTISSEMENTS (en TND)</b>							
Investissements	3 360 141	2 680 993	25%	5 351 889	5 057 481	6%	11 740 885
<b>ENDETTEMENT (en TND)</b>							
Endettement				538 078 206	507 254 620	6%	530 300 641

(\*)Chiffres audités

- Suite -

## **1- Commentaires sur les indicateurs :**

Au terme du premier semestre, Carthage Cement a réalisé une progression de 26% de son chiffre d'affaires par rapport à la même période de 2017, passant de 89 MTND en 2017 à 113 MTND en 2018.

**Activité Ciment :** le chiffre d'affaires provenant de l'exportation du clinker au terme du premier semestre 2018 totalise plus de 32 MTND et a comblé l'arrêt des exportations du ciment vers le marché algérien.

Sur le marché local et au 30 juin 2018, Carthage Cement affiche une légère baisse de -6% par rapport au 30 juin 2017, causé par le mois d'arrêt de commercialisation du ciment sur ce marché suite à l'incident social qui a eu lieu chez la société sous-traitante qui assure la production.

Ces réalisations ont permis à Carthage Cement d'accroître sa part de marché totale (local et export) à plus que 21% au 30 Juin 2018 contre 18% pour la même période de l'année précédente.

**Activité Agrégats :** l'activité Agrégat suit une tendance haussière avec une évolution de 12% de son chiffre d'affaires, passant de 11 MTND au 30 juin 2017 à plus de 13 MTND au 30 Juin 2018.

**Activité Ready Mix :** Au 30 Juin 2018, l'activité, à l'image du secteur, a enregistré une baisse de son chiffre d'affaires de 29% par rapport à la même période de l'année précédente.

**Les Investissements** au 30/06/2018 ont atteint 5,351 MTND.

**L'endettement :** l'endettement global au 30/06/2018 se stabilise presque au même niveau qu'au 31/12/2017 à hauteur de 538,078 MTND.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****SOCIETE : Les Ciments de Bizerte**

Siège social : Baie de SebraBp 53 – 7000 Bizerte

La société les Ciments de Bizerte publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> Trimestre 2018**Indicateurs :**

	2 <sup>ème</sup> trimestre 2018	2 <sup>ème</sup> trimestre 2017	du 01/01/2018 au 30/06/2018	du 01/01/2017 au 30/06/2017	du 01/01/2017 au 31/12/2017
<b>PRODUCTION</b>					
Clinker en tonnes	155 510	184 600	286 150	332 350	564 985
Ciment en tonnes	149 417	142 898	299 080	294 031	590 662
Chaux en tonnes	6 442	8 572	14 732	15 685	31 065
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>					
Ventes locales en dinars	16 895 760	15 088 653	35 311 769	31 673 698	63 577 577
Exportation équivalent en dinars	4 568 789	0	4 568 789	0	0
<b>Total H.T.V.A.</b>	<b>21 464 549</b>	<b>15 088 653</b>	<b>39 880 558</b>	<b>31 673 698</b>	<b>63 577 577</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>					
En dinars HTVA	831 416	635 657	2 698 022	1 536 396	5 137 804
<b>ENDETTEMENTS EN DINARS</b>					
Principal			149 406 455	101 195 088	143 172 584
Intérêts			3 727 073	1 612 354	1 964 012
<b>Total</b>			<b>153 133 528</b>	<b>102 807 442</b>	<b>145 136 596</b>
Crédits de Gestion en dinars			39 046 270	33 125 137	36 114 083

**Commentaires :**

Le deuxième trimestre 2018 s'est caractérisé par la reprise des exportations par voie maritime et ce après une absence de 10 ans. Ainsi la société a pu exporter 59 005,095 tonnes de clinker générant des recettes à l'export de 4 568 789 dinars.

**1. INVESTISSEMENTS :**

Les investissements qui sont en cours de réalisation portent essentiellement sur :

- Les travaux de Génie Civil du quai : avancement des travaux (100 %).
- Modernisation des installations chargements et déchargements quai : reprise des travaux.
  - Avancement des travaux mécanique de (100 %).
  - Avancement des travaux électrique de (100 %).
  - Fin mars 2018 date d'entrée en exploitation du quai après achèvement des travaux d'aménagement.

**2. PRODUCTION ET CHIFFRE D'AFFAIRES :**

La production du clinker de la société LES CIMENTS DE BIZERTE au cours du deuxième trimestre 2018 a connu une régression de -15,76 % par rapport à la production de la même période de 2017 suite aux arrêts du

- Suite -

four durant le deuxième trimestre 2018 pour entretien. Cette baisse de la production n'a pas affecté le volume des ventes vu que la SCB dispose d'un stock important de clinker.

La production du ciment de la société LES CIMENTS DE BIZERTE fin juin 2018 a connu une amélioration de + 1,7 % à l'inverse du secteur cimentier tunisien qui a connu une régression de -3 %.

Le chiffre d'affaires local de la Société Les Ciments de Bizerte du deuxième trimestre 2018 a connu une augmentation de +11,98 % comparé à la même période 2017 passant de 15 088 653 au 30/06/2017 à 16.895.760 au 30/06/2018.

Le chiffre d'affaires global de la Société Les Ciments de Bizerte du deuxième trimestre 2018 a connu une amélioration de +42,26 % comparé à la même période 2017 passant de 15.088.653 au 30/06/2017 à 21 464 549 au 30/06/2018 due à la reprise des exportations du clinker soient 59 005,095 tonnes d'une valeur de 4.568.789 DT.

Sachant que la demande nationale des liants du secteur (ciments et chaux) a progressé de 1,7 % les sorties des liants de la Société Les Ciments de Bizerte ont connu une amélioration de +2,4 % (+7 624,9 tonnes). En effet les livraisons de ciment et chaux sont passés de 311 225,8 tonnes fin juin 2017 à 318 850,7 tonnes fin juin 2018.

Ainsi les perspectives des Ciments de Bizerte demeurent bonnes avec l'entrée en exploitation des nouvelles installations du quai au cours du deuxième trimestre 2018 et la reprise des exportations de clinker après signature d'un contrat de 250.000 tonnes d'une part et les déchargements du pet coke à travers les nouvelles installations de déchargement pour certaines cimenteries, en effet trois navires à titre d'essai avec un tonnage total d'environ 25.000 tonnes ont été déchargé au cours du mois de juin.

## **1. L'ENDETTEMENT :**

Il est à noter que la société a obtenu des crédits à moyen et long terme nécessaires pour le financement de son programme de mise à niveau II (PMN II) et de certains projets d'accompagnement et que les contrats de crédits, servant pour le financement du reliquat des projets suscités, ont été signés.

En ce qui concerne les crédits à court terme pour préfinancement des stocks, ils seront honorés à leurs échéances quoiqu'il reste envisageable de les renouveler pour une période supplémentaire.

## **2. PERSPECTIVES :**

Les perspectives du troisième trimestre 2018 se présentent comme suit :

L'augmentation sensible de la production de clinker et de ciment suite aux travaux de maintenance annuelle ce qui permettra de subvenir à la demande locale et le développement de l'export.

Après dix ans d'absence, la SCB renoue avec l'exportation par la voie maritime à travers son quai et ce par le chargement des navires à destination du CAMEROUN, D'ITALIE et de la COTE D'IVOIRE. En effet, le Jeudi 29 Mars 2018 a marqué la reprise des exportations juste après la fin des travaux des nouvelles installations de chargement des navires.

Par ailleurs, il est à signaler qu'une fois toute l'installation, chargement et déchargement, réceptionnée provisoirement, la Société "Les Ciments de Bizerte" mettra le cap vers l'exportation, verra sa part de marché sur le marché local des liants (ciment et chaux) se développer et reprendra sa valeureuse activité de déchargement de coke pour de nombreuses cimenteries du secteur.

Avec l'entrée en exploitation de ce projet, la Sté "Les Ciments de Bizerte" contribuera certainement à éponger l'actuel excédent national de clinker et aidera à minimiser les coûts de surestarie enregistrés par les confrères cimentiers lors de leurs opérations d'importation de coke.

Ainsi donc, la Société "Les Ciments de Bizerte" s'achemine vers l'achèvement de son programme d'investissement décidé dans son programme de Mise à niveau et s'oriente vers un avenir meilleur sur tous les plans.

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

**DELICE HOLDING**

Siège social : Immeuble le Dôme, Rue Lac Léman, les Berges du Lac- 1053, Tunis

La société DELICE HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité consolidés relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 :

En mille Dinars	Note	2 <sup>eme</sup> trimestre 2018	2 <sup>eme</sup> trimestre 2017	Variation	30/06/2018	30/06/2017	Variation	31/12/2017
Revenus du marché local		214 268	200 334	7,0%	414 795	381 875	8,6%	788 569
Revenus du marché de l'export		6 823	10 294	-33,7%	9 713	14 066	-30,9%	20 660
<b>Total revenus</b>	<b>(1)</b>	<b>221 090</b>	<b>210 628</b>	<b>5,0%</b>	<b>424 507</b>	<b>395 941</b>	<b>7,2%</b>	<b>809 229</b>
Production valorisée	<b>(2)</b>	<b>219 434</b>	<b>224 076</b>	<b>-2,1%</b>	<b>424 642</b>	<b>417 267</b>	<b>1,8%</b>	<b>807 727</b>
Investissements		36 114	14 530	148,5%	53 740	23 443	129,2%	54 290
Investissements corporels et incorporels	<b>(3)</b>	35 784	13 760	160,1%	53 410	22 673	135,6%	53 045
Investissements financiers		330	770	-57,1%	330	770	-57,1%	1 245
<b>Structure de l'endettement</b>	<b>(4)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>134 453</b>	<b>95 752</b>	<b>40,4%</b>	<b>67 958</b>
Endettement à moyen et long terme		-	-	-	99 400	50 809	95,6%	65 059
Endettement à court terme		-	-	-	35 053	44 943	-22,0%	2 899

\*Les revenus consolidés sont composés du chiffre d'affaires consolidé et des subventions d'exploitation et de stockage

**- Commentaires et faits marquants :**

- (1) Le groupe a réalisé courant le premier semestre 2018 des revenus consolidés de **424 507 KDT**, soit une augmentation de **7,2 %** par rapport au premier semestre 2017.  
Les revenus à l'export ont baissé de **30,9 %**. Cette baisse est expliquée par les restrictions provisoires sur l'export du Lait.
- (2) La production valorisée est déterminée selon la formule : Revenus +/- variation des stocks de produits finis et des encours. Pour satisfaire les besoins du marché local, le déstockage du lait s'est accentué lors du deuxième trimestre de l'année 2018.
- (3) Les investissements réalisés par le Groupe courant le premier semestre 2018 se sont élevés à **53 410 KDT** soit une progression de **135,6 %** par rapport à la même période en 2017. Ces investissements sont orientés essentiellement vers l'achèvement de la construction de la nouvelle usine de production des Jus, l'introduction d'innovations dans l'usine de Sidi-Bouزيد et le renforcement de la capacité de l'usine de fabrication de Fromage.
- (4) Au 30/06/2018, l'endettement à moyen terme a augmenté de **95,6 %** par rapport à la même période en 2017. Cette augmentation a servi au financement des investissements de la période. L'endettement à court terme est passé de **44 943 KDT** au 30/06/2017 à **35 053 KDT** au 30/06/2018.

## AVIS DE SOCIETES

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL-**

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

La Compagnie Internationale de Leasing - CIL- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.

(exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	2ème trimestre 2018	2ème trimestre 2017	variation en %	01/01/2018 30/06/2018	01/01/2017 30/06/2017(*)	variation en %	EXERCICE 2017(*)
<b>MONTANT DES MISES EN FORCE</b>	<b>71 713</b>	<b>77 622</b>	<b>-7,61 %</b>	<b>143 293</b>	<b>158 532</b>	<b>-9,61 %</b>	<b>310 647</b>
AGRICULTURES ET PÊCHE	12 886	15 774	-18,31%	29 196	30 931	-5,61%	66 717
BTP	3 578	7 229	-50,50%	11 669	16 497	-29,27%	31 128
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	3 010	7 548	-60,12%	10 886	15 477	-29,66%	38 834
TOURISME	7 274	4 111	76,94%	9 599	6 288	52,66%	11 422
LOCATION DES VOITURES	17 607	13 972	26,02%	27 103	21 815	24,24%	38 480
TRANSPORT	5 397	6 146	-12,19%	11 427	13 996	-18,36%	27 028
COMMERCE	15 784	13 421	17,61%	31 259	31 366	-0,34%	60 520
SERVICES DIVERS	6 177	9 421	-34,43%	12 154	22 162	-45,16%	36 518
<b>MONTANT DES APPROBATIONS</b>	<b>88 806</b>	<b>87 338</b>	<b>1,68 %</b>	<b>176 291</b>	<b>188 030</b>	<b>-6,24 %</b>	<b>359 288</b>
AGRICULTURES ET PÊCHE	15 316	19 736	-22,40%	32 173	36 845	-12,68%	77 273
BTP	6 677	7 787	-14,25%	15 595	23 300	-33,07%	39 273
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	6 992	7 931	-11,84%	15 602	17 550	-11,10%	43 142
TOURISME	4 079	4 936	-17,36%	8 256	8 586	-3,84%	18 772
LOCATION DES VOITURES	20 650	12 917	59,87%	31 658	23 908	32,42%	41 385
TRANSPORT	6 848	5 565	23,05%	14 739	13 682	7,73%	27 750
COMMERCE	19 519	16 682	17,01%	38 611	38 443	0,44%	67 334
SERVICES DIVERS	8 725	11 784	-25,96%	19 657	25 716	-23,56%	44 359
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>	<b>542 184</b>	<b>491 879</b>	<b>10,23 %</b>	<b>542 184</b>	<b>491 879</b>	<b>10,23 %</b>	<b>521 606</b>
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS</b>	<b>41 513</b>	<b>40 805</b>	<b>1,74 %</b>	<b>41 513</b>	<b>40 805</b>	<b>1,74 %</b>	<b>34 406</b>
<b>REVENUS BRUTS DE LEASING</b>	<b>67 945</b>	<b>64 341</b>	<b>5,60 %</b>	<b>134 412</b>	<b>123 143</b>	<b>9,15 %</b>	<b>258 928</b>
<b>REVENUS NETS DE LEASING</b>	<b>14 452</b>	<b>12 899</b>	<b>12,04 %</b>	<b>28 528</b>	<b>24 491</b>	<b>16,48 %</b>	<b>52 303</b>
<b>PRODUITS NETS DE LEASING</b>	<b>5 919</b>	<b>6 658</b>	<b>-11,10 %</b>	<b>12 861</b>	<b>12 345</b>	<b>4,18 %</b>	<b>25 684</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 179</b>	<b>2 068</b>	<b>5,37 %</b>	<b>4 169</b>	<b>3 864</b>	<b>7,89 %</b>	<b>7 942</b>
<b>STRUCTURE DES RESSOURCES</b>				<b>450 815</b>	<b>400 277</b>	<b>12,63 %</b>	<b>433 479</b>
EMPRUNTS OBLIGATAIRES				127 665	154 774	-17,52%	144 845
EMPRUNTS ÉTRANGERS				96 903	54 001	79,45%	72 662
AUTRES EMPRUNTS				226 247	191 502	18,14%	215 972
<b>TRÉSORERIE NETTE</b>				<b>13 247</b>	<b>10 700</b>	<b>23,80 %</b>	<b>14 000</b>
<b>CAPITAUX PROPRES (**)</b>				<b>70 645</b>	<b>63 762</b>	<b>10,79 %</b>	<b>63 671</b>

**(\*) Données auditées****Mises en force** : contrats dont la facturation a démarré**Approbations** : contrats de leasing approuvés**Total des engagements** : Encours financiers des contrats de leasing + impayés**Revenus nets de leasing** : Intérêts et produits assimilés + Autres produits d'exploitation**Produits nets de leasing** : Revenus nets de leasing + Produits de placement - Intérêts et charges assimilées**Charges d'exploitation** : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation**(\*\*)** Les capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période**Faits saillants :**

Progression des Revenus Nets de Leasing de 16,48% par rapport au premier semestre de l'année précédente.

Progression des Produits Nets de Leasing de 4,18% par rapport au premier semestre de l'année précédente.

Augmentation des Emprunts Étrangers de 79,45% par rapport au premier semestre de l'année précédente

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**Amen Bank**

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.

(En 1000 DT)

Période	2 <sup>ème</sup> trimestre 2018	2 <sup>ème</sup> trimestre 2017	au 30 Juin 2018	au 30 Juin 2017 certifié	au 31 Décembre 2017 certifié
<b>1- Produits d'exploitation bancaires</b>	<b>209 089</b>	<b>173 537</b>	<b>400 879</b>	<b>338 491</b>	<b>716 968</b>
• Intérêts et revenus assimilés	138 223	106 301	263 557	214 014	479 716
• Commissions en produits	25 019	22 494	49 964	45 076	91 362
• Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	23 168	23 088	45 436	42 060	82 385
• Revenus du portefeuille d'investissement	22 679	21 654	41 922	37 341	63 505
<b>2- Charges d'exploitation bancaires</b>	<b>111 421</b>	<b>90 572</b>	<b>209 323</b>	<b>173 459</b>	<b>356 866</b>
• Intérêts encourus et charges assimilées	108 490	88 120	203 678	169 078	346 461
• Commissions encourues	2 931	2 452	5 645	4 381	10 405
<b>3-Produit net bancaire</b>	<b>97 668</b>	<b>82 965</b>	<b>191 556</b>	<b>165 032</b>	<b>360 102</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>542</b>	<b>401</b>	<b>1 055</b>	<b>759</b>	<b>1 681</b>
<b>5- Charges opératoires :</b>	<b>34 798</b>	<b>30 614</b>	<b>70 226</b>	<b>59 830</b>	<b>121 993</b>
<b>dont ;</b>					
• Frais de personnel	23 450	22 635	48 366	45 387	92 307
• Charges générales d'exploitation (*)	9 543	6 062	18 236	10 925	22 598
<b>6- Structure du Portefeuille</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 095 922</b>	<b>1 927 681</b>	<b>1 892 208</b>
• Portefeuille- titres commercial	-	-	624 017	617 189	530 671
• Portefeuille d'investissement	-	-	1 471 905	1 310 492	1 361 537
<b>7- Encours des créances à la clientèle</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 129 325</b>	<b>6 002 207</b>	<b>6 073 730</b>
<b>8- Encours des dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 432 311</b>	<b>5 132 643</b>	<b>5 137 206</b>
<b>dont ;</b>					
• Dépôt à vue	-	-	1 651 668	1 526 424	1 605 209
• Epargne	-	-	1 452 574	1 298 440	1 419 541
<b>9- Emprunts et Ressources Spéciales</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>921 068</b>	<b>982 621</b>	<b>968 065</b>
<b>10- Capitaux propres (**)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>785 568</b>	<b>705 018</b>	<b>785 856</b>

(\*) Les charges générales d'exploitation au 30/06/2018 tiennent compte de la cotisation au fond de garantie des dépôts bancaires prévue par le décret gouvernemental n°2017-268 du 1<sup>er</sup> Février 2017.

(\*\*) Les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 30/06/2018 et 30/06/2017 et après affectation du bénéfice au 31/12/2017.

- Suite -

## **BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES**

### **I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels**

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

### **II- Méthodes comptables appliquées**

#### **II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts**

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

#### **II -2/ Provisions sur créances de la clientèle**

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

#### **II -3/ Agios réservés**

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

#### **II -4/ Portefeuille titres d'investissement**

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

#### **II -5/ Portefeuille titres commercial**

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

#### **II -6/ Conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

## **LES FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2018**

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 6 002,2 millions de dinars à fin juin 2017 à 6 129,3 millions de dinars à fin juin 2018, enregistrant ainsi une augmentation de 127,1 millions de dinars.

Les dépôts et avoirs de la clientèle se sont établis à 5 432,3 millions de dinars, soit une progression de 299,7 millions de dinars par rapport à la même période de 2017. Cette hausse résulte essentiellement de l'augmentation de l'encours des dépôts à vue 8,2% et de l'épargne 11,9%.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 921,1 millions de dinars enregistrant une baisse de 61,6 millions de dinars compte tenu notamment des nouveaux tirages sur les lignes extérieure et du règlement des échéances de la période.

- Suite -

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 62,4 millions de dinars soit 18,4% par rapport à la même période en 2017.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 35,9 millions de dinars, passant de 173,5 millions de dinars en 2017 à 209,3 millions de dinars pour la même période en 2018.

Le Produit Net Bancaire a atteint 191,6 millions de dinars à fin juin 2018 contre 165,0 millions de dinars pour la même période en 2017 soit une hausse de 26,6 millions de dinars ou 16,1%.

Le coefficient d'exploitation a atteint 36,7% à fin juin 2018 contre 36,3% à fin juin 2017 soit une hausse de 0,4 points de pourcentage sur une année glissante. Cette évolution résulte essentiellement de la constatation de la première et deuxième tranche de la contribution au fond de garantie des dépôts. Compte non tenu de ladite charge le coefficient d'exploitation s'établit à 33,3% à fin juin 2018.

### **AMEN BANK CONFIRME SA CERTIFICATION MSI 20000**

Dans le cadre du suivi régulier de l'activité financière d'AMEN BANK, en conformité avec les exigences de la validation continue de sa certification au référentiel MSI 20000, la banque a passé avec succès le deuxième diagnostic intermédiaire (post Grand Audit), réalisé par les équipes techniques de MAGHREB CORPORATE et de SGS.

Après une évaluation consacrée notamment aux derniers résultats et positionnement de la banque, les équipes d'audit ont approuvé la conformité continue d'AMEN BANK au regard des exigences bancaires internationales de solidité et de performance financière.

### **NOUVELLE LIGNE DE CREDIT**

L'Agence Française de Développement (AFD) et l'Amen Bank, ont signé le lundi 16 avril 2018 une ligne de crédit de 10 Millions d'euros, soit 30 Millions de dinars destinée à soutenir les projets Tunisiens d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable et de réduction de la pollution.

## AVIS DE SOCIETES

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS****CELLCOM**

Siège social : 25, rue de l'artisanat, CHARGUIA II, 2080 Tunis

La société **CELLCOM** publie ci-après ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2018 :

INDICATEURS (en MTND)	DU 01/03/2018 AU 30/06/2018	DU 01/03/2017 AU 30/06/2017	DU 01/01/2018 AU 30/06/2018	DU 01/01/2017 AU 30/06/2017	DU 01/01/2017 AU 31/12/2017
Total des revenus (hors taxes)	7.0	9	11.7	12.2	35.8
Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes)	5.3	6.4	8.7	8.7	28.2
Charges financières	0.6	0.6	0.8	0.8	1.7
Produits financiers	-	-	-	-	0.1
Trésorerie nette	(3.9)	(5.8)	(6.0)	(10.3)	(6.8)
Délai moyen de règlement des fournisseurs (en jours)	80	79	80	79	60
Nombre de points de vente	11	11	11	11	11
Surface totale des points de vente (sans tenir compte des dépôts de stocks) (en m <sup>2</sup> )	1753	1753	1753	1753	1753
Masse salariale	0.6	0.7	1.3	1.4	2.8
Effectif moyen	111	137	119	138	133

- Suite -

### Faits Marquants et perspectives :

► La filiale « **CELLCOM DISTRIBUTION** » de **CELLCOM** créée fin 2017 pour le développement de sa nouvelle gamme de produits Electroménagers, dédiée principalement à la distribution des « petits électroménagers » a généré pour le second trimestre 2018 un chiffre d'affaires qui s'élève à 0.7 MTND pour un cumul de 1.2 MTND sur le premier semestre 2018.

► Dans le cadre de sa stratégie de développement et de diversification de ses produits, un nouveau partenariat a été récemment créé avec Infinix Mobile définissant « **CELLCOM** » en tant que distributeur officiel des smartphones de la marque Infinix en Tunisie.

### Chiffre d'affaires :

► En tenant compte de la vente des « petits électroménagers » (puisque la distribution de ces articles a été assurée par « **CELLCOM DISTRIBUTION** »), qui a réalisé un chiffre d'affaire de **1.2 MTND** durant le premier semestre de 2018, le Chiffre d'affaires **CELLCOM** passe de **12.2MTND** au S12017 à **12.9 MTND fin juin 2018**, soit 6% de plus que l'année dernière.

► La vente de téléphones mobiles contribue à raison de **76%** du Chiffre d'affaires S1 2018.

### Marge brute :

► La marge brute de **CELLCOM** s'est établie à **1.7 MTND** au 30/06/2018 contre 2.6 MTND au T2 2017.

► Au S1 2018, le taux de marge brute s'élève à **26%** contre 29% une année auparavant.

### Charges financières :

► Au 30/06/2018, les charges financières de **CELLCOM** restent stables et atteignent **0.8 MTND**.

### Délai moyen de règlement fournisseurs :

► Le délai moyen de règlement fournisseurs est passé de 79 jours au T1 2017 à **80 jours** au S1 2018.

### Trésorerie Nette :

► La trésorerie nette a atteint **-6.0 MTND** au 30/06/2018 contre -10.3 MTND une année auparavant.

### Effectif moyen :

► L'effectif moyen au S1 2018 est de **119**, contre 138 une année auparavant.

## AVIS DE SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

## BEST LEASE

Siège social : 54, Avenue Charles Nicole Mutuelle Ville 1002 Tunis

La société Best Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relative au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018

*En million dinars*

	Deuxième trimestre			Cumul au 30/06			Exercice 2017 <sup>(1)</sup>
	2017	2018	variation	2017	2018	variation	
<b>Total Approbations</b>	<b>50,327</b>	<b>44,435</b>	<b>-12%</b>	<b>88,552</b>	<b>88,085</b>	<b>-0,53%</b>	<b>176,213</b>
<b>sous total Approbations Mobilières</b>	<b>47,466</b>	<b>43,296</b>	<b>-8,78%</b>	<b>82,836</b>	<b>85,291</b>	<b>2,96%</b>	<b>165,399</b>
Agriculture	6,220	4,086	-34,31%	12,292	9,284	-24,47%	25,339
Batiments & travaux publics	1,112	2,063	85,48%	1,505	3,630	141,19%	3,841
Industrie	2,074	2,328	12,24%	3,906	4,995	27,89%	9,110
Service et commerce	38,060	34,820	-8,51%	65,133	67,383	3,45%	127,109
<b>sous total Approbations Immobilières</b>	<b>2,861</b>	<b>1,139</b>		<b>5,716</b>	<b>2,794</b>	<b>-51,12%</b>	<b>10,814</b>
Agriculture	1,178	0,000		0,221	0,000		0,221
Batiments & travaux publics	0,000	0,000		0,000	0,236		1,249
Industrie	0,661	0,000		0,661	0,600		0,661
Service et commerce	1,022	1,139		4,835	1,958	-59,50%	8,684
<b>Total Mises en Force</b>	<b>38,222</b>	<b>43,115</b>	<b>13%</b>	<b>70,470</b>	<b>75,902</b>	<b>7,71%</b>	<b>147,497</b>
<b>Sous total Mises en Force Mobilières</b>	<b>37,194</b>	<b>42,981</b>	<b>16%</b>	<b>67,366</b>	<b>75,157</b>	<b>11,57%</b>	<b>142,108</b>
Agriculture	5,283	4,696	-11%	10,579	7,903	-25,29%	21,865
Batiments & travaux publics	1,051	1,535	46%	1,895	2,521	33,06%	3,782
Industrie	1,654	2,044	24%	3,199	3,962	23,83%	7,089
Service et commerce	29,206	34,707	19%	51,693	60,772	17,56%	109,372
<b>sous total Mises en Force Immobilières</b>	<b>1,028</b>	<b>0,134</b>		<b>3,104</b>	<b>0,745</b>	<b>-76,01%</b>	<b>5,389</b>
Agriculture	0,000	0,000		0,000	0,000		0,398
Batiments & travaux publics	0,000	0,000		0,000	0,236		0,000
Industrie	0,500	0,000		0,500	0,000		0,500
Service et commerce	0,528	0,134		2,604	0,509	-80,46%	4,491
<b>Total Engagements en cours (a)</b>				<b>235,392</b>	<b>277,575</b>	<b>17,92%</b>	<b>261,289</b>
<b>Total Engagements classés (b) *</b>				<b>14,144</b>	<b>16,506</b>	<b>16,70%</b>	<b>11,525</b>
<b>Total Engagements (a)+(b)</b>				<b>249,536</b>	<b>294,081</b>	<b>17,85%</b>	<b>272,814</b>
Trésorerie nette				0,532	6,815		3,344
Ressources d'emprunts				179,746	211,283	17,55%	191,334
Capitaux propres				46,877	64,232	37,02%	57,126
Revenus Bruts de leasing (2)	30,408	36,029	18,49%	57,438	68,872	19,91%	120,612
Revenus Nets de leasing	6,743	7,917	17,40%	12,825	15,260	18,98%	27,338
Produits Nets de leasing	4,095	3,803	-7,14%	7,697	7,697	-0,01%	15,800
Total des charges d'exploitation	1,522	1,252	-17,77%	2,481	2,331	-6,06%	5,329

(1) Données auditées

(2) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rebrigue n'apparaît pas sur les états financiers et a été reconstitué pour les besoins de cette information

Approbations: Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrat dont la facturation est entrée en vigueur

Revenue brut de leasing: Loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) intérêts de financement

Revenue net de leasing: Revenue brut de leasing (-) Amortissements financiers

Produits nets de leasing: Revenue net de leasing (-) charges financières

Charges d'exploitation: Charges de personnels (+) Dotation aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

Les capitaux propres sont calculés sans tenir compte du résultat de l'exercice

#### Faits saillants:

**L'activité de BEST LEASE a été marquée au cour de deuxième trimestre 2018 par:**

**Une augmentation des mise en force de 7,71% ,**

**une augmentation de Revenu net de leasing de 18,98%**

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**

**Automobiles Réseau Tunisien et Services ARTES**  
Siège social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 - 1002 Tunis

La Société ARTES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.

Désignation	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2018	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2017	Au 30/06/2018	Au 30/06/2017	Au 31/12/2017
Total des revenus	64 402 278	52 393 919	111 084 532	122 643 350	215 533 408
Coût d'achat des marchandises vendues	52 203 495	41 992 420	90 156 198	100 342 421	176 508 517
Charges financières	28 638	57 563	47 064	80 505	153 217
Produits financiers	4 166 659	4 047 665	5 973 226	5 486 334	8 869 489
Trésorerie nette	115 076 561	118 247 510	115 076 561	118 247 510	91 837 092
Délai moyen règlement fournisseurs	142	142	142	142	126
Masse salariale	1 902 051	1 655 906	3 342 825	3 368 106	5 869 118
Effectif moyen	209	218	209	218	219
Nombre des points de vente (agents et ateliers)	27	25	27	25	25
Surface totale des points de vente en M <sup>2</sup> (compte non tenu des dépôts de stocks)	30 215	28 610	30 215	28 610	28 610

**Faits saillants .**

- Le chiffre d'affaires s'est établi au terme du 2eme trimestre 2018 à 64,402 Millions de dinars contre 52,393 Millions réalisé durant le deuxième trimestre 2017, soit une augmentation de 12,009 Millions de dinars et une évolution de + 22,92%.
- La marque RENAULT s'est adjugée, la position de leader sur le marché de Véhicules Particuliers au 30/06/2018, avec 2 463 immatriculations et une part de marché de 13,16%.
- Au 30/06/2018, les produits de placement ont augmenté de 0,486 Million de Dinars, passant de 5,486 Million de Dinars durant les six premiers mois 2017 à 5,973 Million de dinars pendant la même période de 2018.
- La masse Salariale s'est élevée au 2eme Trimestre 2018 à 3,342 Million de dinars contre 3,368 Million de dinars durant la même période de 2017.

*\* Les chiffres de l'année 2017 sont des chiffres audités.*

*\*\* Tous les indicateurs objet de la présente communication sont extraits des livres comptables de la société e, arrêtés provisoirement à la date de cette publication.*

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

**SOCIETE MAGASIN GENERAL S.A.**  
Siège social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.

Indicateurs d'activité	2 <sup>ème</sup> trimestre 2018*	2 <sup>ème</sup> trimestre 2017	30/06/2018*	30/06/2017	31/12/2017
CA TTC	243 344	229 677	453 217	430 809	897 223
CA HT	232 083	219 769	433 025	412 181	859 189
Achats de marchandises vendues	193 364	182 492	357 688	340 012	706 994
Charges financières	6 027	4 441	10 980	8 112	17 980
Produis financiers	10 784	10 728	13 423	12 956	18 948
Effectif moyen			3 825	4 008	3 932
Charge du personnel	19 197	17 697	36 901	34 493	68 841
Trésorerie net			10 822	26 445	35 517
Ratio Masse salariale/CA	8,27%	8,05%	8,52%	8,37%	8,01%
Nombre des points de vente			92	89	91
Délai règlements fournisseurs en J			90	90	90

\* Selon les données comptables disponibles

**Commentaires :**

1. Le chiffre d'affaires HT du 2<sup>ème</sup> semestre 2018 a enregistré une évolution d'environ 5,6% par rapport à celui enregistré à la même période de l'exercice précédent.
2. Les charges du personnel du 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 ont enregistré une évolution de 8,48 % par rapport à celles constatées au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédente.
3. Le ratio masse salariale rapportée au CA passe de 8,37 % au 30/06/2017 à 8,52% au 30/06/2018.
4. Le nombre de point de vente est passé de 89 unités à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017 à 92 unités à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2018, et ce suite à l'ouverture des 4 points de vente à savoir BATAM EL KEF, MG CHARGUIA, MG MENZEL TEMIM et MG BORDJ LOUZIR et la fermeture de « BATAM BARDO ».

\* Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Trésorerie nette ;
- Surface totale des points de vente en m2

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****SOCIETE LAND'OR**

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2018.

**INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2018***(Chiffres exprimés en milliers de dinars)(\*)*

Indicateurs	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2018	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2017	Variation en %	1 <sup>er</sup> Semestre 2018	1 <sup>er</sup> Semestre 2017	Variation en %	Cumul au 31/12/2017
<b>I-Chiffre d'affaires</b>	<b>29 175</b>	<b>22 820</b>	<b>28%</b>	<b>55 474</b>	<b>40 851</b>	<b>36%</b>	<b>91 174</b>
Chiffre d'affaires local	19 322	17 268	12%	34 089	30 025	14%	61 559
Chiffre d'affaires à l'export	9 853	5 552	77%	21 385	10 826	98%	29 615
<b>II-Production en valeur</b>	<b>21 707</b>	<b>17 929</b>	<b>21%</b>	<b>42 214</b>	<b>31 627</b>	<b>33%</b>	<b>64 757</b>
<b>III - Investissement</b>	<b>117</b>	<b>91</b>	<b>28%</b>	<b>1 210</b>	<b>596</b>	<b>103%</b>	<b>1 359</b>
Investissement corporel & incorporel	117	91	28%	1 210	596	103%	1 359
Investissement financier							
<b>IV - Structure de l'endettement</b>				<b>30 433</b>	<b>29 127</b>	<b>4%</b>	<b>30 679</b>
Endettement à Long et Moyen Terme				5 711	8 247	-31%	6 810
Emprunts à moins d'un an				2 085	2 938	-29%	2 965
Crédits de gestion				22 637	17 942	26%	20 904

(\*) Seuls les chiffres au 30/06/2017 et au 31/12/2017 sont audités par les Commissaires aux Comptes.

**COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2018****CHIFFRE D'AFFAIRES**

La société a réalisé, au terme du premier semestre 2018, un chiffre d'affaires global s'élevant à 55,5 Millions de dinars, en progression de 36% par rapport à la même période de 2017. Même si les ventes à l'export ont inscrit une performance exceptionnelle, il n'en est pas moins pour les ventes locales qui ont inscrit une croissance significative dans un contexte économique morose.

**> Marché local :**

Au cours du deuxième trimestre 2018, les ventes locales ont enregistré une croissance de 12% par rapport à la même période de l'année précédente,

- Suite -

clôturant le premier semestre avec une croissance de 14%. Malgré un contexte économique difficile et une concurrence féroce, la société affiche une bonne résistance et arrive même à gagner des parts de marchés.

> **Marché Export :**

Le développement des ventes à l'export s'inscrit dans le cadre d'un choix stratégique délibéré visant à assurer une présence notable de la société sur différents marchés à l'international. Cette démarche a permis à la société de réaliser un taux de croissance égal à 77% durant le deuxième trimestre 2018, et de doubler quasiment ses ventes au terme du premier semestre.

Cette croissance a concerné les marchés traditionnels de la société mais aussi les nouvelles destinations.

**PRODUCTION**

Au terme du premier semestre 2018, la valeur de la production a enregistré une croissance de 33% par rapport à la même période de 2017, induite par l'évolution du chiffre d'affaires.

**INVESTISSEMENT**

Les investissements réalisés durant le premier semestre 2018 totalisent 1,2 Millions de dinars, et consistent essentiellement en des acquisitions de matériel de production.

**ENDETTEMENT**

Le niveau d'endettement global a enregistré une légère hausse de 4% entre le premier semestre 2018 et la même période de l'année 2017, et une légère baisse par rapport à la fin de l'année 2017. L'accroissement des besoins en fonds de roulement suite à l'évolution importante au niveau du chiffre d'affaires n'a pas empêché la société de garder l'endettement sous bonne maîtrise.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE**  
Siegé social ; 5, Boulevard de la terre Centre Urbain Nord 1082Tunis,

La société de Fabrication des Boissons de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>EME</sup> trimestre 2018,

2° T 2018	2° T 2017	DU 01/01/18AU 30/06/18	DU 01/01/17 AU 30/06/17	EXERCICE 2017*
-----------	-----------	------------------------------	-------------------------------	-------------------

**CHIFFRES D'AFFAIRES :(En DT)**

BOISSONS GAZEUSES LOCALES	44 863 610 ,524	42 689 508 ,658	71 766 590 ,734	65 751 054 ,410	142 123 343 ,043
BOISSONS GAZEUSES A L'EXPORT	6 244 640 ,957	8 345 859 ,634	10 349 395 ,712	19 961490 ,583	37 691 881 ,243
BIERE LOCALE	75 396 060 ,675	60 793 413 ,339	174 678 655 ,906	141 405 744 ,541	360 776 743 ,959
BIERE A L'EXPORT	1 447 906 ,624	1 449 348 ,337	3 089 904 ,243	2 321 625 ,639	5 224 430 ,029
AUTRES	9 272 477 ,009	5 678 321 ,290	18 093 589 ,222	12 535 402 ,299	26 102 178 ,238
	<b>137 224 695 ,789</b>	<b>118 956 451 ,258</b>	<b>277 978 135 ,817</b>	<b>241 975 317 ,472</b>	<b>571 918 576 ,512</b>

**VENTES : (ENHL)**

BOISSONS GAZEUSES	585 538	574 274	924 426	929 830	1 965 257
BIERE	324 153	265 922	760 113	683 712	1 680 243

**PRODUCTIONS : (ENHL)**

BOISSONS GAZEUSES	460 919	424 742	728 717	709 809	1 518 947
BIERE	369 728	339 144	830 806	756 166	1 716 909

**INVESTISSEMENTS :(En DT)**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				19 945 ,250	155 177 250
TERRAINS	1 500 ,000		1 500 ,000		
GENIE CIVIL	2 074 566 ,298	996 021 ,532	4 072 107 ,762	1 932 928 ,617	4 095 632 ,939
MATERIEL	28 786 156 ,214	2 120 782 ,433	31 809 365 ,111	3 687 101 ,082	24 607 390 ,801
EMBALLAGES	2 457 622 ,190	3 232 607 ,350	4 694 130 ,998	5 193 894 ,411	9 582 332 ,486
	<b>33 319 844 ,702</b>	<b>6 349 411 ,315</b>	<b>40 577 103 ,871</b>	<b>10 833 869 ,360</b>	<b>38 440 533 ,476</b>

**ENDETTEMENTS :(En DT)**

CREDITS BANCAIRES A LONG TERME					
CREDITS BANCAIRES A COURT TERME					
SOLDE COMPTABLE BANCAIRE			61 505 191 ,725	30 434 712 ,721	109 793 543 ,732

\* Ces chiffres ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 11/04/2018.

- Suite -

## INDICATEURS FINANCIERS DU 2 T 2018

### 1) BASES RETENUES :

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs financiers du deuxième trimestre 2018 sont issues de notre comptabilité.

### 2) CHIFFRES D'AFFAIRES :

- Le chiffre d'affaires local des boissons gazeuses est passé de : 42 689 509 dinars à 44 863 611 dinars.
- Le chiffre d'affaires des boissons gazeuses à l'export a atteint 6 244 641 dinars soit une diminution de : 25,18 %.
- Le chiffre d'affaires de la bière locale est passé de 60 793 413 dinars à 75 396 061 dinars soit une augmentation de : 24,02%
- Le chiffre d'affaires de la bière à l'export est passé de 1 449 348 dinars à 1 447 907 dinars.

### 3) VENTES EN VOLUME :

- le volume des ventes des boissons gazeuses est passé de : 574 274 HL à 585 538 HL soit une augmentation de : 1,96%.
- le volume des ventes de bière vendues est passé de 265 922 HL à 324 153 HL soit une augmentation de : 21,90%.

### 4) PRODUCTIONS :

- la production des boissons gazeuses est passée de : 424 742 HL à 460 919 HL soit une augmentation de : 8.52%.
- la production de la bière est passée de 339 144 HL à 369 728 HL soit une augmentation de : 9,02%.

### 5) LES INVESTISSEMENTS :

Les investissements de la période sont composés essentiellement de l'achat de matériel pour 28 786 156 dinars et d'emballages à consigner (casiers et bouteilles) pour 2 457 622 dinars.

### 6) ENDETTEMENT :

- Les soldes comptables bancaires au 31/12/2017, sont majorés des montants de recouvrement auprès des clients et des revenus de participation de l'exercice 2017 déduction faite des paiements des impôts, des souscriptions d'actions, des salaires, des fournisseurs et des dividendes payés aux actionnaires de la société.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

**SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE  
-SOMOCER**

Siège social : Menzel Hayet 5033- Monastir.

La Société Moderne de Céramique- SOMOCER, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018

Libellé	2 <sup>ème</sup> Trimestre			Cumul au 30 Juin			2017*
	En millions de dinars	2018	2017	Variation 2018/2017	2018	2017	
<b>1- Chiffre d'Affaires</b>	<b>20,238</b>	<b>20,492</b>	<b>-1,24%</b>	<b>39,022</b>	<b>41,605</b>	<b>-6,21%</b>	<b>84,808</b>
CA Local	18,083	18,649	-3,03%	34,979	35,746	-2,15%	73,767
CA Export	2,155	1,843	16,90%	4,042	5,859	-31,00%	11,041
<b>2- Production</b>	<b>22,374</b>	<b>19,256</b>	<b>16,19%</b>	<b>43,416</b>	<b>40,233</b>	<b>7,91%</b>	<b>82,994</b>
<b>3- Investissements</b>	<b>1,403</b>	<b>0,493</b>	<b>184,83%</b>	<b>3,182</b>	<b>1,198</b>	<b>165,69%</b>	<b>6,053</b>
<b>4- Engagements bancaires</b>				64,698	65,120	-0,6%	58,388
Dettes à Moyen et long terme				26,934	29,170	-7,7%	27,105
Dettes à court terme (Engagements Bilan)				37,855	35,950	5,3%	31,283

\* Les chiffres au 31 décembre 2017 sont certifiés

\*\* Les chiffres de 2018 sont provisoires

**Faits saillants du premier Semestre 2018**

Au bout du second trimestre 2018, la SOMOCER déballe des indicateurs assez stables et résistants aux achoppements exercés dernièrement sur son activité locale et exportatrice.

- Sur le plan national, la société a réussi à tenir équilibré son chiffre d'affaires local, avec une légère régression de (-3,03%) en dépit de la grande crise du secteur immobilier et l'inertie corrélée du secteur des matériaux de construction dans lequel opère la société.
- Sur le volet international, une croissance persistante (+16%) dans les ventes à l'export a été de mise malgré les restrictions douanières imposées par l'Algérie à l'égard de l'importation et qui ont de suite éclipsé une grande partie du chiffre d'affaires de la société (4 MDT). Toutefois la SOMOCER, faisant toujours figure de bon élève dans les disciples de l'export, a largement compensé cette perte par la pénétration de nouveaux marchés à l'instar du Moyen Orient et de l'Afrique.

- Suite -

Cette politique commerciale robuste a été alliée à une stratégie efficiente de maîtrise des charges, de quoi la société verra son bénéfice semestriel marquer un sursaut de plus de 70%, par rapport à celui enregistré au premier semestre 2017.

- **Le Chiffre d'Affaires Total du deuxième trimestre 2018** s'établit à 20,238 millions TND, enregistrant ainsi légère baisse de 1,24% par rapport à la même période de l'année 2017, arrêté à 20,492 millions TND.
- **Le Chiffre d'Affaires Total du premier semestre 2018** s'établit à 39,022 millions TND, enregistrant ainsi une baisse de 6,21% par rapport à la même période de l'année 2017, arrêté à 41,605 millions TND.
- **Le Chiffre d'Affaires Local** est passé de 35,746 millions TND au premier semestre 2017 à 34,979 millions TND pour la même période en 2018, soit une baisse de (-2,15 %).
- **Le Chiffre d'Affaires Export du premier semestre 2018** est passé de 5,859 millions TND au 1<sup>er</sup> semestre 2017 à 4,042 millions TND en 2018, soit une baisse de (-31%) tributaire exclusivement à l'écoulement de l'intégralité de la commande relative au marché Algérien dès le premier trimestre de l'année 2017. Il demeure toutefois entendu que la société table sur un chiffre d'affaires global à l'export nettement supérieur à celui réalisé en 2017.
- **La production** a enregistré au 1S 2018 une hausse de (+7,91 %) par rapport à la même période de l'année 2017.
- **Les investissements** du 1S 2017 totalisent 3,182 millions de dinars contre 1,198 millions de dinars au 1er semestre 2017.
- **Les engagements bancaires** au 30 juin 2018 ont enregistré une baisse de 0,6 %, s'établissent à 64,698 millions de TND contre un total de 65,120 millions de TND à la même période de 2017. Les dettes à long et moyens termes représentent (25,4%) du total engagement au 30 juin 2018.

Ceci étant, il y a lieu de préciser que la répartition des engagements bancaires ainsi que leurs évolutions par rapport au 31 mars 2018 se représentent comme suit :

Désignation	(En dinars)		
	31-03-2018	30-06-2018	Evolution (%)
<b>Engagements Bilan</b>	<b>64 698 997</b>	<b>64 790 318</b>	<b>0,1%</b>
Crédits à Moyen Terme	26 369 273	26 934 514	2,1%
Crédits de trésorerie	38 329 724	37 855 804	-1,2%
<b>Engagements hors bilan</b>	<b>37 340 859</b>	<b>41 147 648</b>	<b>10,2%</b>
Engagements par signature	13 476 443	11 716 705	-13,1%
Escompte commercial et avances sur factures	23 864 416	29 430 943	23,3%

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCES STAR**

Siège social : Square avenue de Paris -1025 TUNIS-

La société STAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2018.

**Indicateurs d'activité du deuxième trimestre 2018 -STAR-  
PROVISOIRES**

Unité : 1000 dinars

Primes Emises Nettes d'Annulations et de Ristournes /Exercice En cours de coassurances et de Taxes

<b>Branches</b>	26me Tri/mestre 2018	26me Tri/mestre 2017	AU 30/06/2018	AU 30/06/2017	AU 31/12/2017
Automobile	47 790	75 939	122 979	129 839	225 190
Incendie et Risques Divers	6 345	5 538	26 411	24 112	30 796
Transport	1 678	2 315	4 942	4 998	11 740
Autres Branches	21 885	20 432	48 383	44 943	87 598
<b>Total Non Vie</b>	<b>77 698</b>	<b>104 224</b>	<b>202 715</b>	<b>203 892</b>	<b>355 324</b>
Vie	4 005	3 212	7 010	6 691	12 408
<b>Total Général</b>	<b>81 703</b>	<b>107 436</b>	<b>209 725</b>	<b>210 583</b>	<b>367 732</b>

**PRIMES CEDEES**

<b>Branches</b>	26me Tri/mestre 2018	26me Tri/mestre 2017	AU 30/06/2018	AU 30/06/2017	AU 31/12/2017
Automobile	2 390	1 645	4 432	3 018	8 041
Incendie et Risques Divers	3 072	2 860	15 181	15 795	17 446
Transport	1 443	1 286	3 122	2 447	8 150
Autres Branches	0	133	0	133	282
<b>Total Non Vie</b>	<b>6 905</b>	<b>5 924</b>	<b>22 735</b>	<b>21 394</b>	<b>33 918</b>
Vie	0	57	0	58	122
<b>Total Général</b>	<b>6 905</b>	<b>5 982</b>	<b>22 735</b>	<b>21 452</b>	<b>34 040</b>

**Commissions Echues**

<b>Branches</b>	26me Tri/mestre 2018	26me Tri/mestre 2017	AU 30/06/2018	AU 30/06/2017	AU 31/12/2017
Automobile	5 083	7 861	10 904	12 426	23 448
Incendie et Risques Divers	589	650	1 697	1 681	2 774
Transport	73	47	170	108	212
Autres Branches	514	505	1 047	1 026	2 115
<b>Total Non Vie</b>	<b>6 260</b>	<b>9 064</b>	<b>13 818</b>	<b>15 241</b>	<b>28 548</b>
Vie	1 018	960	1 954	2 002	3 632
<b>Total Général</b>	<b>7 277</b>	<b>10 024</b>	<b>15 772</b>	<b>17 243</b>	<b>32 181</b>

**SINISTRES REGLES**

<b>Branches</b>	26me Tri/mestre 2018	26me Tri/mestre 2017	AU 30/06/2018	AU 30/06/2017	AU 31/12/2017
Automobile	36 918	26 015	64 695	44 900	104 849
Incendie et Risques Divers	2 966	2 450	5 969	4 587	9 739
Transport	555	1 010	690	1 337	2 657
Autres Branches	23 546	16 671	47 200	39 635	72 246
<b>Total Non Vie</b>	<b>63 985</b>	<b>46 146</b>	<b>118 554</b>	<b>90 469</b>	<b>189 491</b>
Vie	826	902	1 329	1 760	3 109
<b>Total Général</b>	<b>64 811</b>	<b>47 048</b>	<b>119 883</b>	<b>92 220</b>	<b>192 600</b>

**SINISTRES DECLARES (NOMBRE)**

<b>Branches</b>	26me Tri/mestre 2018	26me Tri/mestre 2017	AU 30/06/2018	AU 30/06/2017	AU 31/12/2017
Automobile	11 686	15 252	24 486	31 303	61 630
Incendie et Risques Divers	911	771	4 750	1 841	3 228
Transport	57	31	99	89	206
Autres Branches*	213 292	199 251	442 194	454 108	853 721
<b>Total Non Vie</b>	<b>225 946</b>	<b>215 305</b>	<b>471 529</b>	<b>487 341</b>	<b>918 785</b>
Vie	117	89	249	256	423
<b>Total Général</b>	<b>226 063</b>	<b>215 394</b>	<b>471 778</b>	<b>487 597</b>	<b>919 208</b>

\*DONT BULLETINS DE SOINS (GROUPE MALADIE) :510.004 (dont 67.810 en gestion) au 30/06/2018 contre 454.108 au 30/06/2017

**PRODUITS FINANCIERS ECHUS'**

	26me Tri/mestre 2018	26me Tri/mestre 2017	AU 30/06/2018	AU 30/06/2017	AU 31/12/2017
<b>TOTAL</b>	<b>16 218</b>	<b>14 946</b>	<b>32 252</b>	<b>29 231</b>	<b>53 983</b>

\*Les revenus échus et non encore encaissés à court terme sont inclus dans le cumul à la fin de la période

\* Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Réglés, Sinistres déclarés, Primes Cédées, Commissions) et Revenus Financiers.

\*Les chiffres au 30/06/2017 sont actualisés et sont conformes aux états comptables.

- Suite -

## **FAITS SAILLANTS DE LA PERIODE**

### **SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - STAR**

#### **Activité Au Deuxième Trimestre 2018**

A la fin du deuxième trimestre 2018, la STAR enregistre :

\* Des primes émises nettes qui s'élèvent à 209,7 MD contre 210,6 MD en 2017,

\* Un total des indemnisations servies de 119,9 MD contre 92,2 MD en 2017,

\* Une augmentation des produits financiers de l'ordre de 10,3%, soit 32,2 MD contre 29,2 MD en 2017.

**NB : les chiffres arrêtés au 31 décembre 2017 sont audités.**

## AVIS DE SOCIETES

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

## BANQUE DE L'HABITAT-BH

Siège Social : 18, Avenue Mohamed V 1080 -Tunis

Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

La Banque de l'Habitat –BH- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.

	(EN DINARS)				
	2 EME TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 2 EME TRIMESTRE		Au
	2018	2017	2018	2017 (*)	31/12/2017 (*)
<b>1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES</b>	<b>240 118 283</b>	<b>167 281 501</b>	<b>440 628 433</b>	<b>320 262 805</b>	<b>720 450 247</b>
INTERETS	179 168 198	112 917 795	327 959 856	220 426 371	510 167 042
COMMISSIONS EN PRODUITS	25 312 450	21 029 412	48 892 374	40 254 965	87 239 655
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	35 637 635	33 334 294	63 776 203	59 581 469	123 043 550
<b>2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES</b>	<b>125 028 118</b>	<b>79 902 776</b>	<b>236 103 916</b>	<b>150 599 307</b>	<b>334 831 450</b>
INTERETS ENCOURUS	123 153 935	78 468 975	232 571 452	147 826 412	326 515 332
COMMISSIONS ENCOURUES	1 874 183	1 433 801	3 532 464	2 772 895	8 316 118
AUTRES CHARGES	0	0	0	0	0
<b>3- PRODUITS NET BANCAIRE</b>	<b>115 090 165</b>	<b>87 378 725</b>	<b>204 524 517</b>	<b>169 663 498</b>	<b>385 618 797</b>
<b>4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 584 383</b>	<b>3 210 795</b>	<b>7 412 986</b>	<b>5 956 956</b>	<b>12 793 889</b>
<b>5- CHARGES OPERATOIRES, DONT:(1)</b>	<b>42 639 059</b>	<b>41 329 469</b>	<b>83 844 126</b>	<b>71 610 079</b>	<b>154 339 969</b>
FRAIS DE PERSONNEL	30 412 579	33 606 546	59 775 460	56 457 125	124 303 251
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	12 226 480	7 722 923	24 068 666	15 152 954	30 036 718
<b>6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE</b>			<b>1 588 570 485</b>	<b>1 548 390 362</b>	<b>1 564 767 425</b>
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	322 106 268	312 326 426	333 273 769
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	1 266 464 217	1 236 063 936	1 231 493 656
<b>7- ENCOURS DES CREDITS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 326 839 449</b>	<b>6 969 643 510</b>	<b>7 736 647 530</b>
<b>8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 448 989 472</b>	<b>5 515 583 098</b>	<b>5 941 915 557</b>
DEPOTS A VUE	-	-	2 337 724 009	1 745 375 965	2 092 960 405
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	1 923 082 594	1 738 952 353	1 835 018 317
<b>9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 239 850 995</b>	<b>1 143 323 567</b>	<b>1 121 251 338</b>
<b>10- CAPITAUX PROPRES (**)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>730 715 725</b>	<b>541 198 238</b>	<b>758 992 426</b>

(1) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations

(\*) Chiffres retraités

(\*\*) Les capitaux propres ne tiennent pas compte des résultats de la période.

- Suite -

## **COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30/06/2018**

### **I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS**

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 30 juin 2018, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

### **II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :**

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire au titre du deuxième trimestre de l'exercice 2018.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 30/06/2018 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

#### **2- Les règles de prise en compte des charges :**

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au deuxième trimestre de l'exercice 2018.

### **III- FAITS SAILLANTS**

L'activité de la Banque à fin juin 2018, comparée à fin juin 2017, s'est caractérisée essentiellement par :

- Une augmentation des dépôts de la clientèle pour un montant de 933 millions de dinars soit 16.92 %, provenant essentiellement de l'évolution positive :
  - Des dépôts à vue à raison de 592 millions de dinars soit 33.94 %.
  - Des dépôts d'épargne à raison de 184 millions de dinars soit 10.59 %.
  - Des dépôts à échéance à raison de 54 millions de dinars soit 2.83 %.
- Une augmentation de l'encours des créances sur la clientèle pour un montant de 1 357 millions de dinars soit 19.47%.
- Une augmentation du portefeuille titre d'investissement de 30 millions de dinars soit 2.46 %.
- Une augmentation du produit net bancaire de 35 millions de dinars soit 20.55 %, provenant essentiellement de l'évolution positive des produits d'exploitation bancaires de l'ordre de 120 millions de dinars, soit 37.58 %, résultant de l'accroissement :
  - Des produits d'intérêts de 107 millions de dinars soit 48.78 % ;
  - Des commissions de 9 millions de dinars soit 21.46 % ;
  - Des revenus du portefeuille titres commercial et d'investissement de 4 millions de dinars soit 7.04 %.

- Suite -

- Les charges d'exploitation bancaires ont atteint 236 millions de dinars à fin juin 2018 contre 151 millions de dinars à fin juin 2017 soit une évolution de 56.78 % dû principalement à l'accroissement des dépôts de la clientèle.
- Une augmentation des charges opératoires de 17.08 % provenant de :
  - L'augmentation des salaires de 3.3 millions de dinars soit 5.88 %,
  - L'augmentation des charges générales d'exploitation de 9 millions de dinars provenant principalement de la cotisation au fonds de garantie des dépôts bancaires, prévue par le décret gouvernemental n° 2017-268,
- Un accroissement des emprunts et ressources spéciales de 8.44 % provenant principalement de :
  - Tirage sur la ligne FADES pour un montant de 9 millions de dinars,
  - Tirage sur la ligne BEI pour un montant de 118 millions de dinars,
  - Emission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 50 millions de dinars.
  
  - Remboursement de l'emprunt BEI antérieur à 2018 pour un montant de 13 millions de dinars,
  - Remboursement d'autres emprunts pour un montant de 32 millions de dinars,
  - Remboursement de l'emprunt obligataire subordonné pour un montant de 37 millions de dinars.
  - La baisse des ressources budgétaires de 5 millions de dinars.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS****TUNINVEST SICAR**

Siège social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

La société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.

**Revenus**

Revenus par catégorie	Tr.2 2018	Tr.2 2017	Tr.1+2 2018	Tr.1+2 2017	Exercice 2017
<b>1- REVENUS</b>	<b>346 487</b>	<b>297 072</b>	<b>363 603</b>	<b>321 846</b>	<b>350 489</b>
<b>Revenus des participations</b>	<b>330 994</b>	<b>274 791</b>	<b>330 994</b>	<b>274 791</b>	<b>274 791</b>
Plus values sur cession d'actions					
Dividendes	330 994	274 791	330 994	274 791	274 791
Intérêts					
Autres revenus					
<b>Revenus des placements</b>	<b>15 493</b>	<b>22 281</b>	<b>32 609</b>	<b>47 055</b>	<b>75 698</b>
Plus values sur cession d'actions Sicav	13 845	16 981	29 654	40 132	66 104
Dividendes (actions Sicav)	445	3 746	445	3 746	3 746
Autres revenus	1 202	1 554	2 509	3 177	5 848
<b>Autres revenus (études et prestations de services)</b>					
<b>2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES, DONT</b>	<b>206</b>	<b>2 101</b>	<b>206</b>	<b>2 101</b>	<b>1 269</b>
Frais sur titres de participation					896
Frais sur titres de placement					348
Pertes sur cession des titres de placement (Sicav)		235		235	25
Moins Value latente sur titres Sicav	206	1 866	206	1 866	
<b>3- FONDS A CAPITAL RISQUE REPARTIS EN</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 056 442</b>	<b>5 258 648</b>	<b>5 244 955</b>
Capital social			966 000	966 000	966 000
Autres fonds propres (*)			4 090 442	4 292 648	4 278 955

(\*) Autres fonds propres avant affectation du résultat

- Suite -

### Activité de la société TUNINVEST SICAR - Approbations - Décaissements - Désinvestissements

#### Approbations

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets				Montants en dinars				
	Tr.2 2018	Tr.2 2017	Tr.1+2 2018	Tr.1+2 2017	Tr.2 2018	Tr.2 2017	Tr.1+2 2018	Tr.1+2 2017	Exercice 2017
Approbations	0	0	0	0	0	0	0	0	189 833
Décaissements	0	0	0	0	0	0	0	0	189 833
Désinvestissements	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000

#### Portefeuille d'investissement de la société TUNINVEST SICAR

Portefeuille d'investissement par zone géographique	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 30-06-2018	Au 31-12-2017	Au 30-06-2018	Au 31-12-2017
Tunis	6	6	3 401 346	3 401 346
Sahel	1	1	298 551	298 551
Sfax	3	3	1 443 179	1 443 179
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>5 143 076</b>	<b>5 143 076</b>

<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>			<b>4 287 976</b>	<b>4 287 976</b>
-------------------------------	--	--	------------------	------------------

Portefeuille d'investissement par secteur	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 30-06-2018	Au 31-12-2017	Au 30-06-2018	Au 31-12-2017
Secteur industriel et textile	5	5	2 940 943	2 940 943
Secteur des services	5	5	2 202 133	2 202 133
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>5 143 076</b>	<b>5 143 076</b>

- Suite -

**Commentaires sur les indicateurs du 2ème  
Trimestre 2018 :**

1- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs du 2ème Trimestre sont d'ordres comptables,

2- Les fonds propres ont été actualisés pour refléter l'activité du 2ème Trimestre 2018,

3- En date du 11 mars 2015, le tribunal de première instance de Tunis a confirmé l'arrêté de taxation d'office, après la révision du montant réclamé qui a été ramené de 2.743.838 dinars à 2.459.579 dinars. Tuninvest Sicar a décidé d'interjeter appel,

Néanmoins Tuninvest Sicar a été admise à bénéficier des remises des pénalités prévues par les dispositions de l'article 66 de la loi de finances pour l'exercice 2016,

De ce fait elle n'est redevable que du principal qui s'élève à 1.521.723 DT totalement acquitté et a bénéficié, par conséquent, de l'apurement des pénalités qui s'élèvent à 1.222.115 DT

Il en résulte de ce qui précède, Tuninvest Sicar a provisionné en 2015 la totalité du risque rattaché au redressement fiscal pour un montant de 1.753.054 DT,

La Cours d'appel a ré-ouvert les débats et a reporté les Plaidoiries au mois de Mai 2018.

## AVIS DE SOCIETES

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-**

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.

Indicateurs d'activité 2ème trimestre 2018	2ème trimestre 2018	2ème trimestre 2017	au 30/06/2018**	au 30/06/2017*	VARIATION		au 31/12/2017*
					JUN 2018/JUN 2017		
					Montant	%	
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>25 073</b>	<b>20 905</b>	<b>44 924</b>	<b>38 038</b>	<b>6 886</b>	<b>18,1%</b>	<b>79 508</b>
Intérêts (1)	17 324	13 626	31 076	25 287	5 789	22,9%	54 789
Commissions en produits (2)	3 993	3 750	7 998	7 515	483	6,4%	14 586
Gains nets sur opérations de change	1 217	1 275	1 881	1 509	372	24,7%	3 489
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	2 539	2 254	3 969	3 727	242	6,5%	6 644
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>11 922</b>	<b>9 821</b>	<b>23 252</b>	<b>18 549</b>	<b>4 703</b>	<b>25,4%</b>	<b>35 137</b>
Intérêts encourus	11 533	8 785	22 571	17 504	5 067	28,9%	34 732
Commissions encourues	389	1 036	681	1 045	-364	-34,8%	405
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>13 151</b>	<b>11 084</b>	<b>21 672</b>	<b>19 489</b>	<b>2 183</b>	<b>11,2%</b>	<b>44 371</b>
Autres Produits d'exploitation	3	-4	7	0	7	#DIV/0!	0
<b>Charges opératoires :</b>	<b>7 362</b>	<b>7 774</b>	<b>14 655</b>	<b>13 721</b>	<b>934</b>	<b>6,8%</b>	<b>30 324</b>
Frais de personnel	4 774	5 062	11 093	9 996	1 097	11,0%	22 350
Charges générales	2 588	2 712	3 562	3 725	-163	-4,4%	7 974
<b>Structure du portefeuille</b>			<b>192 377</b>	<b>114 626</b>	<b>77 751</b>	<b>67,8%</b>	<b>114 712</b>
Portefeuille titre commercial			172 972	95 675	77 297	80,8%	96 193
Portefeuille titre d'investissement			19 405	18 951	454	2,4%	18 519
<b>Encours nets de crédits</b>			<b>768 541</b>	<b>712 779</b>	<b>55 762</b>	<b>7,8%</b>	<b>722 072</b>
<b>Encours des dépôts</b>			<b>623 442</b>	<b>556 889</b>	<b>66 553</b>	<b>12,0%</b>	<b>537 520</b>
Dépôts à vue			227 478	219 798	7 680	3,5%	187 623
Dépôts d'épargne			76 431	63 281	13 150	20,8%	64 464
Dépôts à terme			281 012	228 144	52 868	23,2%	197 584
Autres produits financiers			38 521	45 666	-7 145	-15,6%	87 849
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>			<b>104 554</b>	<b>132 618</b>	<b>-28 064</b>	<b>-21,2%</b>	<b>120 242</b>
Encours lignes de crédits			4 377	5 500	-1 123	-20,4%	4 631
Frais financiers sur lignes de crédits			0	23	-23	-100,0%	10
Encours emprunts obligataires			88 972	113 250	-24 278	-21,4%	103 750
Frais financiers sur emprunts obligataires			3 096	3 845	-749	-19,5%	5 335
AUTRES EMPRUNTS			8 109	10 000	-1 891	-18,9%	6 516
<b>Capitaux propres</b>			<b>133 737</b>	<b>128 642</b>	<b>5 095</b>	<b>4,0%</b>	<b>130 027</b>

\* Données corrigées

\*\* Données provisoires

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

- Suite -

**NB : IL EST À PRÉCISER QUE CES INDICATEURS TIENNENT COMPTE DE LA CONTRIBUTION AU FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS PREVUE PAR LE DECRET GOUVERNEMENTAL N°2017-268 DU 1ER FEVRIER 2017**

### **BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES**

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

#### **1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents**

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

- Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

-Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

#### **1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents**

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

#### **1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes**

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

#### **1.4- OPERATIONS EN DEVISES**

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

## **II. PRINCIPALES EVOLUTIONS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNEE 2018**

L'activité de la BTE a été marquée au cours du premier semestre 2018 par une augmentation de 18,1% des produits d'exploitation bancaire par rapport au premier semestre 2017, du fait de la hausse principalement des intérêts de 22,9%, des gains nets sur opérations de change de 24,7%. Parallèlement, les charges d'exploitation bancaire ont augmenté de 25,4% au cours de la même période.

Le Produit net bancaire a enregistré au cours du premier semestre 2018 une augmentation de 11,2% (+2,183 millions de dinars) par rapport aux six premiers mois de 2017.

Le portefeuille titres a enregistré une évolution de 67,8% (+77,751 millions de dinars) résultant des investissements réalisés dans les titres de placement (Notamment dans les emprunts obligataires et les BTA).

L'encours des crédits a enregistré au cours du premier semestre 2018 un accroissement de 7,8% (+55,762 millions de dinars) résultant essentiellement de l'accroissement des crédits CT aux entreprises (+44,265 millions de dinar, soit +24,2%) ainsi que les crédits aux particuliers (+22,824 millions de dinars, soit +9,0%).

Les dépôts de la clientèle ont enregistré, de leur côté, au cours du premier semestre 2018 un accroissement de 12,0% (66,553 millions de dinars) par rapport à la même période de 2017 résultant essentiellement de celui des dépôts à terme (+52,868 millions de dinars, soit +23,2%). Notons à ce niveau, la hausse des certificats de dépôts de 36,5 millions de dinars à fin juin 2017 à 90,0 millions de dinars à la fin du premier semestre 2018. Les dépôts à vue ont connu aussi une évolution de 7,680 millions de dinars (+3,5%) ; il convient de signaler, l'accroissement des comptes d'épargne qui ont augmenté de (+20,8%), soit +13,150 millions de dinars.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****ELBENE INDUSTRIE SA**

Siège sociale : Centrale Laitière à Sidi Bou Ali Sousse - 4040

La Société ELBENE INDUSTRIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.

<b>Désignations</b>	<b>2ème TRIMESTRE</b>		<b>1<sup>ER</sup> SEMESTRE</b>		<b>ANNUEL</b>
	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2017*</b>	<b>2017*</b>
Revenus(en millions de dinars)	14,073	29,226	27,994	47,288	83,482
Production(en millions de litres)	9,213	16,353	17,77	31,358	56,493
Investissements(en millions de dinars)	0,006	0,463	0,096	1,548	1,911
Endettements (en millions de dinars)			76,735	85,908	78,623
à long terme			13%	11%	10%
à court terme			87%	89%	90%

**\*Chiffres 2017 actualisés****Formules :**

Revenus =ventes HT des produits finis y compris compensation

Production = volume de la production

Endettements = passifs courants + passifs non courants.

**Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs :**

Les indicateurs ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables.

**Commentaires :**

➤ Les revenus du 1er semestre 2018 ont enregistré une baisse de 41,16 % par rapport à ceux de la même période de 2017 suite à la baisse du niveau de réception pour manque de lait cru sur le marché de collecte.

➤ La vente a baissé suite à la baisse de la production de lait qui a régressé de 43,3%.

➤ Activité d'investissement volontairement freinée

➤ Le niveau des engagements a baissé en rapport avec le niveau d'activité.

## AVIS DE SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

### Tunisie Leasing et Factoring

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS –

La société Tunisie Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.

(en milliers de Dinars)

INDICATEURS	Deuxième Trimestre			Cumul			Année 2017 (*)
	30/06/2018 (**)	30/06/2017 (*)	Variation	30/06/2018 (**)	30/06/2017 (*)	Variation	
<b>Approbations Mobilier</b>	<b>160 150</b>	<b>168 084</b>	<b>-4,72%</b>	<b>339 815</b>	<b>327 127</b>	<b>3,88%</b>	<b>657 991</b>
Agriculture	12 405	9 158	35,46%	27 739	17 499	58,52%	43 893
Industrie	31 783	36 939	-13,96%	74 529	60 989	22,20%	123 692
Bâtiments & Travaux publics	21 377	29 800	-28,26%	46 990	63 380	-25,86%	126 882
Tourisme (2)	24 465	23 802	2,79%	39 967	39 715	0,64%	69 944
Services & Commerce	70 119	68 385	2,54%	150 590	145 544	3,47%	293 580
<b>Approbations Immobilier</b>	<b>10 730</b>	<b>14 255</b>	<b>-24,73%</b>	<b>24 333</b>	<b>21 284</b>	<b>14,33%</b>	<b>52 957</b>
Agriculture	0	0	0,00%	0	0	0,00%	1 076
Industrie	377	3 959	-90,47%	3 468	5 745	-39,63%	16 378
Bâtiments & Travaux publics	1 881	628	199,70%	2 012	639	215,11%	3 366
Tourisme (2)	55	997	-94,49%	55	1 197	-95,41%	1 762
Services & Commerce	8 417	8 671	-2,93%	18 798	13 702	37,18%	30 375
<b>MONTANT TOTAL DES APPROBATIONS</b>	<b>170 880</b>	<b>182 339</b>	<b>-6,28%</b>	<b>364 148</b>	<b>348 410</b>	<b>4,52%</b>	<b>710 949</b>
<b>Mises en force Mobilier</b>	<b>137 539</b>	<b>131 335</b>	<b>4,72%</b>	<b>260 718</b>	<b>236 194</b>	<b>10,38%</b>	<b>506 193</b>
Agriculture	12 318	6 109	101,63%	21 811	13 298	64,02%	32 920
Industrie	28 917	23 740	21,81%	52 288	40 575	28,87%	92 584
Bâtiments & Travaux publics	19 777	25 689	-23,01%	37 600	47 312	-20,53%	95 591
Tourisme (2)	19 965	19 773	0,97%	34 213	28 894	18,41%	57 920
Services & Commerce	56 562	56 023	0,96%	114 805	106 116	8,19%	227 178
<b>Mises en force Immobilier</b>	<b>6 176</b>	<b>7 408</b>	<b>-16,63%</b>	<b>13 019</b>	<b>10 748</b>	<b>21,13%</b>	<b>27 976</b>
Agriculture	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0
Industrie	659	1 658	-60,29%	3 130	3 872	-19,15%	13 211
Bâtiments & Travaux publics	0	0	0,00%	0	0	0,00%	888
Tourisme (2)	0	320	-100,00%	0	722	-100,00%	1 308
Services & Commerce	5 518	5 430	1,61%	9 888	6 154	60,68%	12 570
<b>MONTANT TOTAL DES MISES EN FORCE</b>	<b>143 715</b>	<b>138 743</b>	<b>3,58%</b>	<b>273 736</b>	<b>246 942</b>	<b>10,85%</b>	<b>534 169</b>
<b>Encours Financiers du leasing</b>				969 138	796 595	21,66%	905 425
<b>Total des Engagements Courants Leasing (a)</b>				958 510	777 337	23,31%	893 429
<b>Total des Engagements Classés Leasing (b)</b>				40 941	48 582	-15,73%	40 548
<b>Total des Engagements Leasing (c)=a+b</b>				999 451	825 919	21,01%	933 977
<b>Ratio des Engagements Classés Leasing (d)=(b)/(c)</b>				4,10%	5,88%		4,34%
<b>Ressources d'Emprunts</b>				852 868	663 690	28,50%	772 105
<b>Capitaux Propres (***)</b>				137 320	122 238	12,34%	132 679
<b>Revenus Bruts de Leasing (1)</b>	122 259	100 807	21,28%	236 053	196 505	20,13%	414 127
<b>Revenus du Leasing et du Factoring</b>	29 654	18 538	59,96%	55 275	36 814	50,15%	93 557
<b>Produit Net</b>	12 931	13 536	-4,47%	24 792	21 767	13,90%	46 162
<b>Total des Charges d'Exploitation</b>	6 437	4 995	28,87%	12 807	9 196	39,27%	23 699
<b>Trésorerie Nette</b>				(47 656)	(3 892)		(22 239)

(\*) Chiffres Définitifs Audités & Actualisés

(\*\*) Chiffres non Audités

(\*\*\*) Total des Capitaux Propres sans tenir compte du résultat de la période

(2) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures

- Suite -

Approbations : Contrats de leasing approuvés							
Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré							
Encours financiers leasing : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période							
Total engagements leasing : Encours financiers leasing + Impayés							
Revenus du leasing et du factoring : Intérêts sur créances du leasing + revenus du factoring + autres produits d'exploitation							
Produit net : Revenus de leasing + revenus du factoring + produits des placements - charges financières - commissions encourues							
(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication							

### Faits Saillants du Deuxième Trimestre 2018

Augmentation des mises en force de 10,8% en comparaison au 30 juin 2017.							
Baisse du taux des créances classées à 4,10% contre 5,88% au deuxième trimestre 2017.							
Augmentation du Produit Net de 13,90% par rapport au 30 juin 2017 .							

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-**

Siège Social Menzel Hayet -Monastir

La Société Tunisienne d'email – Sotemail publie ci- dessous ses Indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2018

Libellé	2 ème trimestre			Cumul au 30 juin			Cumul 2017	
	En dinars	2018	2017	Vat° en %	2018	2017		Vat° en %
<b>1- Revenus</b>		<b>12 167 872</b>	<b>11 972 626</b>	<b>2%</b>	<b>22 846 336</b>	<b>22 921 277</b>	<b>-0,3%</b>	<b>47 820 692</b>
CA Local		11 650 778	<b>11 076 384</b>	5%	22 052 645	<b>20 889 398</b>	6%	<b>44 900 664</b>
CA Export		517 094	<b>896 242</b>	<b>-42%</b>	793 691	<b>2 031 879</b>	<b>-61%</b>	<b>2 920 028</b>
<b>2- Production</b>		<b>10 977 541</b>	<b>9 620 339</b>	<b>14%</b>	<b>21 658 222</b>	<b>19 328 958</b>	<b>12%</b>	<b>39 088 744</b>
<b>3- Investissements</b>		<b>521 900</b>	<b>1 170 345</b>	<b>-55%</b>	<b>1 595 400</b>	<b>1 721 408</b>	<b>-7%</b>	<b>3 400 350</b>
<b>4- Engagements bancaires</b>					<b>52 022 782</b>	<b>46 571 202</b>	<b>12%</b>	<b>49 550 474</b>
Dettes à Moyen et Long terme					<b>13 199 771</b>	<b>17 640 422</b>	<b>-25%</b>	<b>15 383 991</b>
Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)					<b>38 823 010</b>	<b>28 930 780</b>	<b>34%</b>	<b>34 166 483</b>

\* Les chiffres au 30/06/2017 et au 31/12/2017 sont audités.

- Ces indicateurs ont été calculés en se basant sur les données comptables établies au 30/06/2018 et au 31/12/2017.

- Les engagements bancaires ont été calculés sur la base de la formule suivante : Dettes à Moyen et Long termes + Crédits par caisse + Financement des stocks +Préfinancement export +Escompte commercial et avances sur factures.

**LES PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS.**

Malgré la grande crise du secteur immobilier et l'inertie corrélée du secteur des matériaux de construction dans lequel opère la société ainsi que les restrictions douanières imposées par l'Algérie à l'égard de l'importation, la SOTEMAIL montre des indicateurs assez stables et résistants aux obstacles exercés dernièrement sur son activité

- **Les revenus du premier semestre 2018** de la société SOTEMAIL totalisent 22 846 336 dinars, en régression légère de (-0.3%) comparé à la même période de 2017 (22 921 277 dinars).
- **Les revenus du 2T2018** réalisés sur le marché local s'établissent à 11 650 778 dinars, en progression de (5%) comparé à la même période de 2017.
- **Les revenus à l'export du 2T2018** sont de 517 094 dinars, en régression de (-42%) comparé à la même période de 2017 (896 242 dinars).
- **La valeur de la production** : au titre du premier semestre 2018 est de 21 658 222 dinars, en progression de 12% comparée à la même période de 2017 (19 328 958 dinars). Elle est déterminée en rapportant le total des coûts directs de production aux quantités produites pour la période concernée.
- **Les investissements** : réalisés au courant du premier semestre 2018 totalisent un montant de 1 595 400 dinars.
- **Les engagements bancaires** : de SOTEMAIL totalisent 52 022 782 dinars à la fin du 2T 2018, en hausse de 12% comparé à la même période de 2017 (46 571 202 dinars) et ce, suite à l'augmentation des crédits de gestion essentiellement l'escompte commercial et les avances sur factures.

## AVIS DE SOCIETES

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**HANNIBAL LEASE SA**  
**Rue du lac Malaren Les Berges du Lac - Tunis**
Hannibal Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018

(en milliers de Dinars)

INDICATEURS	Deuxième Trimestre			Cumul			Exercice 2017*
	30/06/2018**	30/06/2017*	Variation	30/06/2018**	30/06/2017*	Variation	
Agriculture	13 476	14 196	-5,07%	32 815	34 102	-3,78%	71 729
BTP	29 795	38 540	-22,69%	69 770	81 629	-14,53%	157 515
Industrie	18 518	31 669	-41,53%	50 661	53 462	-5,24%	104 451
Tourisme	24 686	24 057	2,61%	47 496	44 522	6,68%	73 853
Services	16 064	16 420	-2,17%	37 790	41 457	-8,84%	79 515
Commerce	31 373	35 232	-10,95%	68 239	69 911	-2,39%	141 928
Transport	19 436	12 014	61,77%	37 900	36 608	3,53%	68 385
<b>Montant des Approbations</b>	<b>153 348</b>	<b>172 128</b>	<b>-10,91%</b>	<b>344 672</b>	<b>361 691</b>	<b>-4,71%</b>	<b>697 377</b>
Agriculture	14 848	12 489	18,89%	23 506	26 479	-11,23%	56 418
BTP	22 945	29 401	-21,96%	49 934	66 735	-25,18%	132 699
Industrie	15 356	15 393	-0,24%	31 049	26 626	16,61%	70 324
Tourisme	19 378	21 645	-10,47%	38 072	34 132	11,54%	61 648
Services	12 945	13 007	-0,48%	27 503	31 762	-13,41%	65 628
Commerce	23 569	29 278	-19,50%	46 932	54 796	-14,35%	112 346
Transport	11 125	12 435	-10,54%	22 131	22 839	-3,10%	51 933
<b>Montant des Mises en Force</b>	<b>120 165</b>	<b>133 647</b>	<b>-10,09%</b>	<b>239 126</b>	<b>263 370</b>	<b>-9,21%</b>	<b>550 996</b>
<b>Encours Financiers</b>	-	-	-	<b>856 413</b>	<b>686 128</b>	<b>24,82%</b>	<b>804 982</b>
<b>Total des Engagements</b>	-	-	-	<b>941 192</b>	<b>764 310</b>	<b>23,14%</b>	<b>878 369</b>
<b>Total des Engagements Classées</b>	-	-	-	<b>41 057</b>	<b>36 937</b>	<b>11,15%</b>	<b>33 867</b>
<b>Taux de créances classées</b>	-	-	-	<b>4,36%</b>	<b>4,83%</b>	-	<b>3,86%</b>
<b>Revenus Bruts de Leasing</b>	114 303	91 917	24,35%	218 113	174 265	25,16%	373 375
<b>Revenus Nets de Leasing</b>	22 257	17 289	28,74%	41 718	32 359	28,92%	69 619
<b>Produits Nets de Leasing</b>	7 295	6 818	7,00%	13 546	12 605	7,47%	25 738
<b>Total Charges d'exploitation</b>	3 107	2 920	6,40%	6 092	5 372	13,40%	11 224
<b>Structure des Ressources</b>	-	-	-	<b>691 142</b>	<b>565 050</b>	<b>22,32%</b>	<b>598 797</b>
Emprunts Obligataires	-	-	-	252 828	229 907	9,97%	236 243
Autres Emprunts	-	-	-	438 314	335 143	30,78%	362 554
<b>Trésorerie Nette</b>	-	-	-	<b>(39 572)</b>	<b>(17 233)</b>	<b>129,63%</b>	<b>10 990</b>
<b>Capitaux Propres</b>	-	-	-	<b>69 016</b>	<b>54 886</b>	<b>25,74%</b>	<b>68 489</b>

(\*) Chiffres définitifs et audités

(\*\*) Chiffres non audités

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing + autres produits d'exploitation

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing + Autres produits d'exploitation + Produits des placements - Charges Financières

Charges d'exploitation : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

Les Capitaux Propres au 31 décembre 2017 sont déterminés après affectation du résultat de 2017.

Les Capitaux Propres au 30 Juin 2018 sont déterminés compte non tenu du résultat de la période diminués du solde des actions propres.

**Faits Saillants :**

Les mises en force ont diminué de 9,2% comparées à la même période de 2017.

Les Revenus Nets de Leasing ont augmenté de 28,92%

Les Produits Nets de Leasing ont augmenté de 7,47%.

Le Taux des créances classées a connu une amélioration pour passer de 4,83% à 4,36% comparé à la même période de 2017.

## AVIS DE SOCIETES

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

## ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis

La Société ATTIJARI LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.

2 <sup>ème</sup> trimestre 2018		(M€ en Milliers de dinars)						EXERCICE 2017 **	
		DEUXIEME TRIMESTRE			Cumul au 30 JUIN				
		2018	2017	Var en %	2018 *	2017 **	Var en %		
1	<b>Approbations</b>								
2	Répartition des approbations /secteurs & par types	<b>Total</b>	<b>82 225</b>	<b>91 470</b>	<b>-10%</b>	<b>183 845</b>	<b>174 902</b>	<b>5,11%</b>	<b>369 001</b>
	2-1 Agriculture	Mobilier	8 718	3 832	128%	19 838	11 404	73,96%	29 328
		Immobilier	145	0		145	0		0
	2-2 Industrie	Mobilier	10 419	7 216	44%	23 690	14 462	63,81%	41 922
		Immobilier	0	0		1 011	0		1 544
	2-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	6 361	18 749	-66%	21 671	32 014	-32,31%	59 753
		Immobilier	0	274		822	532		1 616
	2-4 Tourisme	Mobilier	1 830	675	171%	3 214	1 659	93,73%	4 826
		Immobilier	0	0		337	0		545
	2-5 Services et commerce	Mobilier	51 502	59 764	-14%	104 637	112 060	-6,62%	219 472
		Immobilier	3 250	960	239%	8 480	2 771	206,03%	9 995
3	<b>Mises en force</b>								
4	Répartition des mises en force /secteurs & par types	<b>Total</b>	<b>66 098</b>	<b>69 730</b>	<b>-5%</b>	<b>142 798</b>	<b>134 679</b>	<b>6,03%</b>	<b>279 859</b>
	4-1 Agriculture	Mobilier	7 846	3 637	115,7%	17 278	9 425	83,32%	22 611
		Immobilier	0	0		0	0		0
	4-2 Industrie	Mobilier	8 821	3 983	121,5%	18 244	11 894	53,39%	36 669
		Immobilier	200	0		1 582	0		0
	4-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	5 771	12 041	-52,1%	19 629	23 455	-16,31%	40 431
		Immobilier	0	0		955	276		1 038
	4-4 Tourisme	Mobilier	3 056	765	299,5%	3 880	1 552	150,00%	3 454
		Immobilier	0	0		0	0		76
	4-5 Services et commerce	Mobilier	39 515	46 636	-15,3%	74 615	83 405	-10,54%	167 830
		Immobilier	889	2 668	-66,7%	6 615	4 672	41,59%	7 750
5	Total des engagements en cours					571 304	530 888	7,61%	557 815
6	Total des engagements classés					58 115	56 841	2,24%	52 608
7	Trésorerie Nette					-11 741	-3 209	265,88%	4 605
8	Structure des Ressources					452 813	425 440	6,43%	430 988
	Emprunts obligataires					37%	37%	-0,49%	37%
	Emprunts bancaires					59%	55%	6,61%	58%
	Emprunts étrangers					3%	5%	-38,00%	4%
	Certificat de dépôt					2%	3%	-53,03%	2%
9	Capitaux propres ***					46 595	39 030	19,38%	43 479
10	Revenus bruts de Leasing & Factoring		71 915	64 298	11,8%	139 206	129 497	7,50%	266 290
11	Revenus nets de leasing		14 095	12 856	9,6%	27 539	24 977	10,26%	51 860
12	Produits nets de leasing		5 085	5 207	-2,3%	10 124	10 149	-0,25%	21 187
13	Total charges d'exploitat* hors provisions		2 340	2 913	-19,7%	5 356	4 995	7,23%	9 052

\* Données non auditées

\*\* Données financières définitives et auditées

\*\*\* Total des capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements en cours : comprennent l'ensemble des engagements bruts de leasing ,de factoring bruts et de participations nettes de provisions

Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

Revenus bruts de leasing &amp; Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Interêts de financement

Revenus nets de leasing &amp; factoring : Revenus bruts de leasing &amp; factoring (-) Amortissements financiers

Commissions factoring : commissions / factures achetées

Commissions de financement : produits/financements des factures achetées

Produits nets de leasing &amp; factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières

Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

- Suite -

**Les faits marquants**

L'activité de la société, s'est caractérisée essentiellement par :

- \* Une hausse des approbations cumulées de 5,11 % par rapport à la même période 2017.
- \* Une hausse des mises en force cumulées de 6,03 % par rapport à la même période 2017
- \* Les ressources d'emprunts ont augmenté de 6,43 %
- \* Le taux des actifs classés à connu une baisse comparé à la même période passant de 10,70 % à 10,17 %
- \* Les Capitaux propres ont enregistré une augmentation de 19,38 % compte non tenu du résultat de la période

**Autres informations**

Emission d'un emprunt obligataire subordonné 2018-1 le 18 Avril 2018 de 20 MD susceptible d'être porté à un maximum de 30 MD clôturé avec succès le 14/06/2018 pour un montant de 25 MD

Signature d'un accord de prêt d'un montant équivalent à 7 millions d'euros avec le Fond SANAD KFW en vue de promouvoir le développement

Réouverture de l'agence du siège après la fin des travaux d'agencement et de rénovation

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

**Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis**

**« MONOPRIX »**

Siège Social: Rue Larbi Zarrouk Mégrine

La société S.N.M.V.T « **MONOPRIX** » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 (\*).

	Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Du 01/04/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2018 au 30/06/2018	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Au 31/12/2017
CA TTC	143 640	138 860	285 513	277 588	579 743
CA HT	137 242	133 138	273 274	266 345	556 348
Cout achat Marchandises vendues	111 407	108 103	222 124	217 026	451 964
Charges du personnel	13 061	12 387	25 480	24 798	48 744
- Ratio Masse salariale / CA HT	9,52%	9,30%	9,32%	9,31%	8,76%
- Effectif	3 498	3 676	3 498	3 676	3 524
Charges financières	1 708	1 423	3 117	2 618	5 327
Produits financiers	32	3 241	32	3 250	6 018
Nombre de points de vente	88	86	88	86	87
Délai de règlement fournisseurs en nbre de jours	72	73	72	73	73

**Commentaires :**

Le chiffre d'affaires TTC du 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 a enregistré une progression de +3.44% comparé à celui du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017.

Depuis le 01/07/2017, la SNMVT MONOPRIX, a procédé à l'ouverture de 2 magasins : Monoprix Boumhel et Monoprix Mateur.

Le nombre de magasins communiqué concerne uniquement les magasins en activité.

Le ratio de masse salariale semestrielle rapportée au chiffre d'affaires de la période est maintenu au même niveau que celui de 2017.

(\* ) Données disponibles à ce jour et non encore validées par les commissaires aux comptes.

---

\*Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Surface totale des points de vente (compte non tenu des dépôts de stocks) ;
- Trésorerie nette.

## AVIS DE SOCIETES

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS « SIMPAR »**

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La société SIMPAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.

(Exprimés en Dinars)

LIBELLES	2T2018	2T2017	Cumul au 30-06-2018	Cumul au 30-06-2017*	EXERCICE 2017*
REVENUS	2 829 572	4 017 771	3 456 715	6 762 257	15 602 382
-VENTES	1 491 845	2 544 650	2 105 345	5 357 554	14 142 059
-Ventes de logements	1 491 845	2 211 500	1 897 345	5 024 404	12 035 468
-Ventes de magasins et bureaux	0	333 150	208 000	333 150	2 106 591
-Ventes de terrains lots	0	0	0	0	0
-PRODUITS DE PARTICIPATIONS	1 240 269	1 360 494	1 240 269	1 271 523	1 255 501
-AUTRES	97 468	112 627	111 101	133 180	204 822
VAL BURAJOUTEE BRUTE	2 015 807	2 514 440	2 720 574	3 547 585	6 810 312
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 278 497	1 760 974	1 799 456	2 601 324	5 122 762
STOCKS EN COURS	4 913 060	3 468 312	27 293 879	17 186 089	21 370 744
STOCKS DE PRODUITS FINIS	-1 210 129	-1 844 400	13 642 782	14 019 476	15 296 940
STOCKS DE TERRAINS A BATIR	-1 098 486	701 547	29 874 812	37 406 003	30 766 439
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	39 426	253 033	15 710 146	16 200 608	15 634 343
STRUCTURE DES PLACEMENTS	0	0	0	0	0
-ACTIONS	0	0	0	0	0
-AUTRES	0	0	0	0	0
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE	0	0	0	0	0
-PRISES DE PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0
-CESSIONS DE PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0
TOTAL DES CREANCES	897 003	-723 308	1 817 377	914 844	2 766 731
AVANCES RECUES DES CLIENTS	99 746	-388 505	600 151	612 718	339 082
DEPENS ET ENGAGES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRA	2 690 034	3 533 591	3 416 294	5 186 089	9 113 902
REVENUS PAR CATEGORIE	1 240 269	1 360 494	1 240 269	1 269 677	1 255 501
-DIVIDENDES A U T T R E D E S P A R T I C I P A T I O N S D A N S L E S S O C I E T E S	38 115	72 141	38 115	72 141	72 591
-DIVIDENDES A U T T R E D E S P A R T I C I P A T I O N S D A N S L E S S O C I E T E S	1 110 678	1 107 453	1 110 678	1 107 453	1 107 454
-P L U S V A L E S S U R C E S S I O N S D E T I T R E S N O N C O T E S	0	0	0	0	0
-P L U S V A L E S S U R C E S S I O N S D E T I T R E S C O T E S	0	0	0	0	0
-A U T R E S P R O D U I T S D E P L A C E M E N T S	91 476	180 900	91 476	90 083	75 466
REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES	78 541	84 119	129 604	90 462	79 340
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES NON COTES	-56	72 440	2 087	75 076	73 177
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES COTES	78 596	11 679	127 517	15 386	6 162
LES PROVISIONS	38 366	24 839	53 043	66 406	114 746
-COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES	0	0	0	0	0
-MOINS VALLES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES	0	0	0	0	0
-MOINS VALLES SUR CESSIONS DE TITRES COTES	0	0	0	0	0
-D O T A T I O N S A U X P R O V I S I O N S P O U R D E P R E C I A T I O N D E T I T R E S N O N C O T E S	51 994	-902	51 994		
-D O T A T I O N S A U X P R O V I S I O N S P O U R D E P R E C I A T I O N D E T I T R E S C O T E S	-13 638	25 741	10 49	66 406	114 746
PLACEMENTS A COURT TERME	0	0	0	0	0
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	-2 019 277	-1 166 288	-1 607 110	-1 945 255	1 289 141
TOTAL DES ACTIFS				90 889 315	89 912 673

\* Les chiffres sont définitifs

Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés

Les stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

Faits saillants ayant marqué l'activité de la SIMPAR au cours du Deuxième Trimestre 2018-Commentaires:

Le chiffre d'affaires au deux ème trimestre 2018 a atteint 1,5 milions de dinars

Les promesses de vente fermes au 30 Juin 2018 s'élevaient à environ 3 milions de dinars

L'obtention des procès verbaux de récolement du projet EHC 25 situé à El Mourouj 5, et du projet HSC 1-4-3, situé aux jardins du Lac sont prévus pour le deuxième trimestre 2018. Le chiffre d'affaires prévu suite à ces deux projets avoisine les 27 millions de Dinars

Avancement de travaux de lotissement situé à Sousse

Obtention du permis de bâtir du lot EHC 17 à El Mourouj 6

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

#### SOCIETE ESSOUKNA

Siège social : 46, rue Tarak Ibn Zied – Mutuelleville – 1082 Tunis

La Société ESSOUKNA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.

<b>INDICATEURS TRIMESTRIELS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2018</b>					
(Exprimés en Dinars)					
Libellés	2 <sup>ème</sup> trimestre 2018	2 <sup>ème</sup> trimestre 2017	Au 30/06/2018	Au 30/06/2017	Au 31/12/2017
<b>REVENUS</b>					
<b>VENTES</b>	1 962 371	7 074 300	6 166 249	12 160 840	20 966 163
Ventes de logements	1 924 188	6 417 006	5 963 116	11 385 108	19 919 926
Ventes de magasins et bureaux	38 183	657 234	193 133	776 734	1 036 237
Ventes de terrains lotis	0	0	0	0	0
<b>AUTRES</b>	0	0	0	0	36 121
<b>VALEUR AJOUTEE BRUTE</b>	831 976	2 461 361	2 252 449	4 234 361	7 453 279
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	432 586	2 053 236	1 486 133	3 506 439	5 847 819
<b>STOCK DE TRAVAUX EN COURS</b>			15 032 683	13 879 695	12 190 130
<b>VARIATION DU STOCK DE TRAVAUX EN COURS</b>	2 054 407	7 405 219			
<b>STOCK DE PRODUITS FINIS</b>			17 766 289	23 807 411	22 180 308
<b>VARIATION DU STOCK DE PRODUITS FINIS</b>	-1 402 933	-4 817 338			
<b>STOCK DE TERRAINS A BÂTIR</b>			23 518 292	23 676 863	23 065 105
<b>VARIATION DU STOCK DE TERRAINS A BÂTIR</b>	293 140	-8 411 510			
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			8 859 739	10 577 282	10 021 819
<b>VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	-1 224 488	276 904			
<b>STRUCTURE DES PLACEMENTS</b>			29 000	2 029 000	29 000
PLACEMENTS			29 000	2 029 000	29 000
BONS DE CAISSE					
<b>VARIATION DE LA STRUCTURE DES PLACEMENTS</b>	-600 000	500 000			
VARIATION DES PLACEMENTS	-500 000	500 000			
VARIATION DES BONS DE CAISSE	0	0			
<b>LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE</b>					
PRISE DE PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0
CESSION DE PARTICIPATIONS	1 030 048	0	1 030 048	0	0
<b>TOTAL DES CREANCES</b>			518 425	2 243 204	2 288 332
<b>AVANCES RECUES DES CLIENTS</b>			557 053	1 270 881	1 314 960
<b>DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES</b>	1 918 857	512 828	2 604 688	1 059 118	2 499 275

Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés par les deux parties (ESSOUKNA et le Client).

Les Stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

**Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du premier semestre 2018 se résument comme suit :**

\* Courant les six premiers mois de l'année 2018, la société a réalisé un C.A de 6.156 mD.

\* Le total des ventes et promesses fermes a atteint au 30/06/2018 une valeur de 8.020 mD (ventes : 6.156 mD ; promesses : 1.864 mD).

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	170,852	175,067	175,090		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	115,772	118,909	118,926		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	98,966	101,397	101,410		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	101,218	104,005	104,021		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	102,288	104,701	104,714		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,246	15,621	15,623		
7	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	111,464	114,332	114,346		
8	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,097	1,119	1,120		
9	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	100,541	102,896	102,910		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
10	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,568	1,608	1,609		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
11	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	41,547	42,436	42,441		
12	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	56,210	57,357	57,363		
13	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	120,343	129,090	129,248		
14	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	116,387	131,360	131,674		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
15	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	141,802	168,429	168,858		
16	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	524,819	609,411	610,672		
17	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	122,909	141,896	142,427		
18	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,083	146,946	147,448		
19	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,747	146,171	146,171		
20	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	125,763	120,181	120,304		
21	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	107,962	131,622	131,900		
22	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	159,796	181,824	181,206		
23	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	92,784	105,584	105,462		
24	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	99,333	109,903	109,981		
25	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	150,521	178,808	179,130		
26	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,034	156,177	156,449		
27	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	104,465	117,083	117,477		
28	FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	107,196	128,599	128,800		
29	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	21,155	26,001	26,056		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
30	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2318,238	2440,048	2452,213		
31	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	118,554	137,939	137,455		
32	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	153,314	166,430	166,146		
33	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	168,825	214,362	212,820		
34	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,471	20,581	20,344		
35	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5133,800	5483,212	5469,942		
36	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,656	3,061	3,075		
37	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,308	2,578	2,585		
38	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,213	1,333	1,334		
39	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,104	1,169	1,167		
40	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,109	1,231	1,226		
41	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,105	1,251	1,244		
42	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	116,717	139,037	139,257		
43	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	119,704	126,382	126,448		
44	FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	1036,800	1239,622	1213,797		
45	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	10,667	13,085	13,068		
46	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,038	11,842	11,798		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
47	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/18	4,020	108,185	106,993	107,007
48	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	24/05/18	3,683	103,092	101,496	101,506
49	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	10/05/18	4,454	105,266	103,448	103,460
50	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	21/05/18	3,962	102,783	101,400	101,414
51	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	17/04/18	4,570	104,389	102,808	102,824
52	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/18	3,892	107,299	105,856	105,868
53	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	08/05/18	4,436	104,822	103,316	103,331
54	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/18	3,520	101,810	100,468	100,479
55	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	25/05/18	3,051	103,541	102,466	102,476
56	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	28/05/18	4,005	104,289	102,949	102,963
57	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/18	3,827	103,490	102,031	102,043
58	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	11/05/18	4,394	106,999	105,482	105,497
59	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/18	3,664	105,057	103,687	103,698
60	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/18	3,426	103,993	102,626	102,637
61	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/18	3,637	102,757	101,710	101,723
62	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/18	3,384	104,210	103,048	103,060
63	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/18	4,496	102,910	101,333	101,348
64	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	11/05/18	4,028	104,024	102,556	102,569
65	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/18	3,345	105,352	104,094	104,105
66	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/18	4,437	103,018	101,425	101,439
67	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/18	4,038	103,033	101,555	101,566
68	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/18	3,335	105,331	104,249	104,263
69	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/18	3,391	102,452	101,223	101,234

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE

70	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	08/05/18	0,424	10,631	10,480	10,481
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	31/05/18	3,762	103,846	102,300	102,311
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	4,749	104,269	102,176	102,191
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	3,941	104,984	103,606	103,618
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	28/05/18	0,405	10,445	10,290	10,291

## SICAV MIXTES

75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/18	0,583	60,435	65,879	66,059
76	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	08/05/18	1,958	97,811	113,176	113,324
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	28/05/18	0,496	17,758	18,612	18,621
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/03/18	7,298	297,226	337,309	338,248
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	31/05/18	1,286	30,075	30,587	30,584
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/18	31,236	2346,304	2642,414	2647,756
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	18/05/18	2,521	74,028	79,345	79,339
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/18	2,243	55,672	57,085	57,168
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/18	0,038	108,844	123,163	123,593
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	10/05/17	0,652	95,960	114,980	115,352

## FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	10,990	11,029	11,032
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	08/05/18	0,151	11,950	12,391	12,409
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	14,977	16,132	16,131
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	08/05/18	0,232	13,451	16,001	16,072
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	21/05/18	0,299	14,146	17,650	17,707
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	21/05/18	0,240	12,407	14,584	14,604
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	4,514	147,896	167,450	167,631
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	3,787	141,068	153,689	153,875
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	25/05/18	0,110	8,889	10,306	10,308
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	15/05/18	3,415	109,614	133,024	133,320
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/18	0,965	87,316	98,094	97,708
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	90,784	102,572	102,283
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/18	3,644	96,888	97,862	97,911
100	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	18/04/18	1,090	102,804	124,578	125,021
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	16/05/18	1,829	96,246	102,276	101,892
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,031	11,290	11,296
103	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	-	-	100,008	109,340	109,355
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/04/18	4,174	154,546	181,555	182,254

105	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	30/05/18	1,896	102,772	127,047	125,332
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,996	109,363	114,706	115,316
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	108,645	130,362	131,388
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,437	199,619	225,355	226,223
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,695	184,558	197,706	197,936
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	3,647	158,436	165,912	166,057
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,015	27,063	27,201
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	136,190	159,608	159,806
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	30/05/18	1,972	112,659	123,598	127,860
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8826,209	9476,726	9549,979
115	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	83,087	83,093	84,875
116	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	15/05/18	15,347	984,261	1122,714	1122,103
117	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	25/05/18	89,220	5490,845	6382,765	6336,632
118	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	25/05/18	119,161	4974,724	5595,583	5582,980
119	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	30/05/18	0,580	101,335	102,514	102,584

## FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE

120	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	2,534	115,210	130,756	130,588
-----	----------------	-------------	----------	----------	-------	---------	---------	---------

## FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE

121	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/04/18	176,964	11 091,766	12 803,818	12 771,095
-----	-----------------------------	-----------------------	----------	----------	---------	------------	------------	------------

\* SICAV en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL**  
**DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord  
 4<sup>ème</sup> Tranche - Lot B6 Tunis 1003  
 Tél : (216) 71 947 062  
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant  
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés  
 www.cmf.org.tn  
 email 1 : cmf@cmf.org.tn  
 email 2 : cmf@cmf.tn  
 Le Président du CMF  
**Mr. Salah Essayel**

<b>COMMUNIQUE</b>
-------------------

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de la modification de la raison social de la société « Tunisie Leasing » à « Tunisie Leasing et Factoring », la liste mis à jour des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse	73 389 755
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla -Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP(2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
40	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis

55	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
56	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
57	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS (3)	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II

113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) initialement dénommé AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP

(3) FCP en liquidation anticipée

(4) Initialement dénommée « UBCI FINANCE »

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
24	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
27	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

28	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
30	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
31	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
32	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.